



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# STRATÉGIE ASIE G20 2025-2028



STRATÉGIE DE  
POLITIQUE  
EXTÉRIEURE  
2024–2027



STRATÉGIE  
ASIE G20  
2025–2028

La présente stratégie, approuvée par le Conseil fédéral le 20 juin 2025, constitue une sous-stratégie géographique de la stratégie de politique extérieure 2024–2027. La stratégie Asie G20 2025–2028 est une mesure adoptée par le Conseil fédéral dans le cadre de ses objectifs pour l'année 2025.

# Avant-propos



Le continent asiatique est l'une des régions les plus dynamiques et paradoxales du monde, où le futur semble se dessiner sous nos yeux. Son influence géopolitique croissante se manifeste à travers des marchés dynamiques et des zones stratégiques, telles que le détroit de Taïwan, la péninsule coréenne et la mer de Chine méridionale. L'Asie abrite de puissantes économies, des États très peuplés et une grande diversité de régimes politiques. Ce continent combine des déserts vastes, des zones urbaines denses, des terres agricoles fertiles et des mégapoles. Le continent est également marqué à la fois par de fortes inégalités, allant de grandes concentrations de richesse à des situations d'extrême pauvreté, et par une influence culturelle mondiale, portée notamment par le dynamisme de ses scènes artistiques, musicales et gastronomiques.

Cependant, l'Asie fait face à d'importants défis. Si la richesse s'accroît, la croissance économique devient plus difficile à maintenir. La démographie est également un enjeu, avec des transitions démographiques accélérées qui redéfinissent les dynamiques de croissance et d'emploi. Par ailleurs, les modèles de gouvernance divergent : certains pays sont marqués par des systèmes démocratiques, tandis que d'autres révèlent des tendances de concentration du pouvoir et de recul des libertés. À cela s'ajoutent des défis environnementaux majeurs.

Pour la Suisse, les implications sont considérables. La prospérité et la sécurité européennes, et donc de la Suisse, sont étroitement liées aux développements économiques et politiques en Asie. Dans ce contexte, quelles opportunités de coopération s'offrent à la Suisse ? Comment peut-elle protéger ses intérêts tout en exploitant les opportunités et en minimisant les risques ?

Quand est-il préférable de suivre une voie indépendante et quand faut-il rechercher des partenariats ciblés ? Comment la Suisse peut-elle être un interlocuteur pertinent pour ceux qui, en Asie, ne partagent pas les mêmes valeurs en matière d'état de droit et de droits de l'homme ?

Les stratégies du Conseil fédéral, telles que la stratégie Chine 2021–2024 et la stratégie Asie du Sud-Est 2023–2026, ont été pionnières en reflétant la diversité des relations avec l'Asie. Pour élargir cette approche, le Conseil fédéral a décidé d'adopter une stratégie Asie G20 2025–2028, qui offre une vue d'ensemble des relations de la Suisse avec les pays membres du G20 dans cette partie du monde.

L'objectif de la présente stratégie est ainsi de mieux refléter la diversité des activités de la Suisse avec ces cinq pays que sont la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud, en renforçant les liens bilatéraux et multilatéraux, tout en offrant une vision plus large qui s'inscrit dans son principe de politique étrangère indépendante.

En espérant que cet instrument permettra à la Suisse de se rapprocher de ces partenaires avec lesquels elle partage de nombreux intérêts, je vous souhaite une agréable lecture.

Ignazio Cassis  
Conseiller fédéral  
Chef du Département fédéral  
des affaires étrangères

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>5</b>
----------	---------------------	----------

---

<b>2</b>	<b>Rétrospective sur la stratégie Chine 2021–2024</b>	<b>7</b>
2.1	Développement des relations entre la Suisse et la Chine	7
2.2	Évaluation de la stratégie Chine 2021–2024	7

---

<b>3</b>	<b>Analyse géopolitique</b>	<b>9</b>
3.1	Acteurs internationaux et intégrations régionales	9
3.2	Tendances régionales	10

---

<b>4</b>	<b>Intérêts suisses</b>	<b>16</b>
4.1	Paix et sécurité	16
4.2	Prospérité et compétitivité	17
4.3	Environnement	18
4.4	Démocratie et gouvernance	18

---

<b>5</b>	<b>Multilatéralisme</b>	<b>20</b>
5.1	Organisation des Nations Unies	21
5.2	G20	21
5.3	Autres formats multilatéraux	21

---

<b>6</b>	<b>Priorités bilatérales</b>	<b>23</b>
6.1	Chine	23
6.2	Inde	26
6.3	Indonésie	28
6.4	Japon	30
6.5	Corée du Sud	32

---

<b>7</b>	<b>Instruments et partenaires de mise en œuvre</b>	<b>34</b>
7.1	Instruments de coordination interne	34
7.2	Instruments de coordination externe	34

---

<b>Annexes</b>		<b>35</b>
Carte des représentations dans la région Asie G20		35
Liste des abréviations		36
Glossaire		37

# 1 Introduction



Figure 1 : Carte de la région avec les cinq pays de l'Asie G20<sup>1</sup> (source : DFAE)

La stratégie Asie G20 2025–2028 du Conseil fédéral reflète les intérêts multiples de la Suisse envers cinq acteurs clés du continent asiatique : la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud. Ces pays, membres du G20, jouent un rôle déterminant dans l'économie mondiale et les dynamiques géopolitiques.

Le choix d'une approche centrée sur ces cinq pays repose sur la reconnaissance de leur rôle croissant dans les équilibres mondiaux. Cette région, caractérisée par un tissu d'interconnexions économiques, technologiques et stratégiques dense, influence de manière décisive les tendances globales en matière de croissance, de gouvernance et d'innovation. La Suisse privilégie une démarche ciblée, s'appuyant sur des relations déjà bien établies et sur un cadre régional cohérent.

En se concentrant sur l'Asie, cette stratégie met l'accent sur un espace où les puissances en présence interagissent fortement, façonnant ensemble des dynamiques régionales et multilatérales.

Cette stratégie actualise la stratégie Chine 2021–2024, qui a fait ses preuves comme instrument de coordination et de communication. Son élargissement à d'autres puissances asiatiques permet une meilleure compréhension du contexte régional. L'Assemblée fédérale a inscrit l'actualisation de la stratégie Chine pour la période 2025 à 2028 dans le programme de la législature 2023–2027.

S'inscrivant dans le cadre plus large de la [stratégie de politique extérieure 2024–2027](#) (SPE 2024–2027), cette nouvelle stratégie vise à diversifier les partenariats de la Suisse dans un contexte géopolitique en mutation. La SPE 2024–2027 met en évidence l'imbrication géostratégique de l'Asie et de l'Europe et la nécessité pour la Suisse de diversifier ses partenariats à l'échelle mondiale. L'objectif 8 de cette

<sup>1</sup> La représentation des frontières sur cette carte n'implique pas que la Suisse les approuve ou les reconnaisse officiellement.

stratégie prévoit précisément de renforcer la défense de ses intérêts vis-à-vis des pays extra-européens du G20.

Les cinq pays asiatiques membres du G20 figurent, par ailleurs, parmi les dix premières économies à l'échelle mondiale. En 2025, ils représentent 32 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et 39 % de la population mondiale<sup>2</sup>. La Suisse entretient avec eux des liens solides, tant au niveau bilatéral que multilatéral.

Structurée autour des priorités de la SPE 2024–2027 – paix et sécurité, prospérité et compétitivité, environnement, démocratie et gouvernance – ainsi que du multilatéralisme, la stratégie intègre une analyse des tendances géopolitiques actuelles et des positions des acteurs clés dans son chapitre 3. Elle détaille ensuite les approches multilatérales des cinq pays ciblés en se concentrant sur l'ONU et le G20.

Par la suite, les relations bilatérales entre la Suisse et chacun de ces pays sont précisées tout en articulant les mesures et objectifs pour les années à venir. Un dernier chapitre est dédié aux instruments de coordination et de mise en œuvre, garantissant une approche cohérente et efficace.

À l'échelle nationale, la Constitution fédérale, les lois fédérales pertinentes<sup>3</sup>, la SPE 2024–2027 et la stratégie de coopération

internationale 2025–2028 constituent les documents de référence. Les autres textes déterminants du Conseil fédéral sont la stratégie de politique économique extérieure, la stratégie internationale de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, et la politique extérieure de la Suisse en matière de santé 2019–2024 (prolongée jusqu'en 2028).

Sur le terrain, l'approche impliquant l'ensemble des acteurs nationaux (whole of government) assure une mise en œuvre coordonnée par les diplomates, les attachés de défense et les experts en migration, économie, science et coopération internationale. La stratégie Asie G20 2025–2028 leur offre un cadre précis pour renforcer cette coordination et mobiliser efficacement les ressources suisses.

Fruit d'une réflexion approfondie de l'ensemble des départements fédéraux et de la Chancellerie, cette stratégie illustre la volonté du Conseil fédéral de poursuivre une politique extérieure active, cohérente et indépendante. Les commissions de politique extérieure de l'Assemblée fédérale ainsi que les cantons ont été informés. De plus, des groupes de réflexion et des ONG ont contribué à son contenu, renforçant ainsi son ancrage dans une vision collective et inclusive de la politique étrangère de la Suisse.

2 Voir la base de données du Fonds monétaire international: [IMF DATAMAPPER](#).  
3 Loi fédérale sur la coopération internationale en matière de développement et d'aide humanitaire, [RS 974.0](#); loi fédérale sur la promotion de la paix civile et la protection des droits de l'homme, [RS 193.9](#).

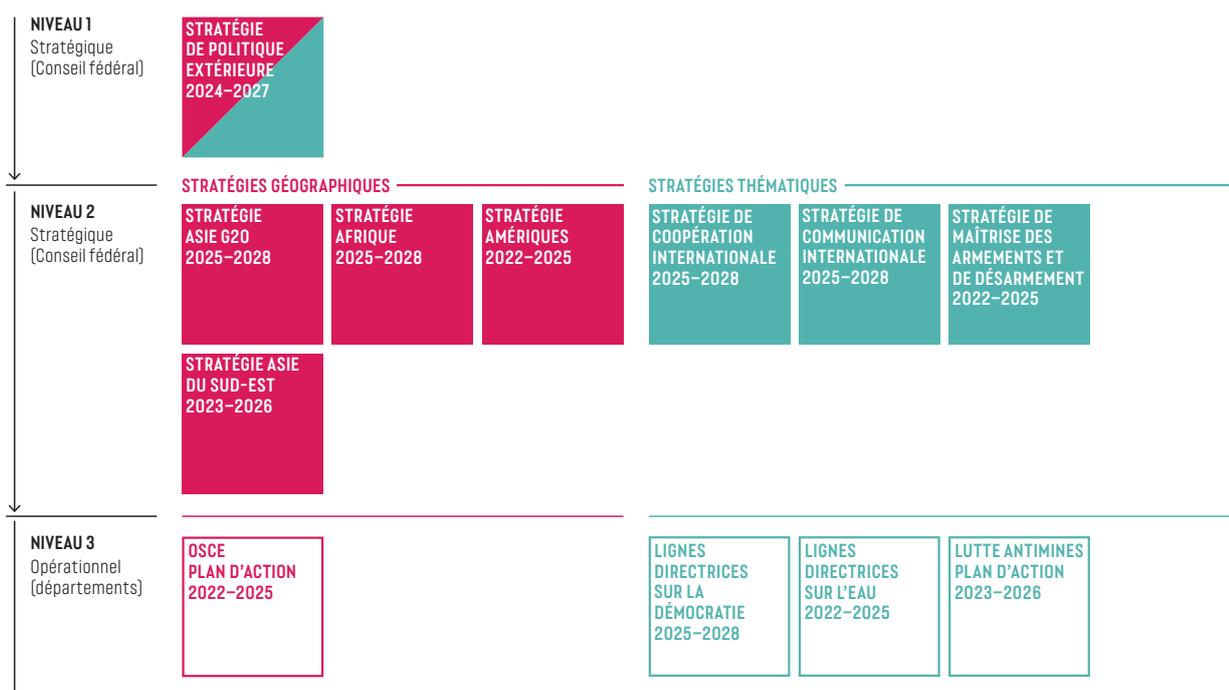


Figure 2: La cascade stratégique de la politique extérieure (source: DFAE)

# 2 Rétrospective sur la stratégie Chine 2021–2024

## 2.2 Développement des relations entre la Suisse et la Chine

Entre 2021 et 2024, les relations entre la Suisse et la Chine ont pris place dans un contexte international marqué par des défis complexes. D'une part, la pandémie de COVID-19 a limité les interactions bilatérales dans l'ensemble des domaines de coopération et a eu un impact temporaire sur l'économie. D'autre part, la guerre contre l'Ukraine a entraîné des changements de priorité au sein de l'administration fédérale et a donné lieu à de nouvelles dynamiques géopolitiques éloignant l'Europe et la Chine.

Au moment de l'adoption de la stratégie Chine 2021–2024, les échanges bilatéraux de haut niveau étaient confinés aux formats virtuels. C'est en janvier 2023 qu'ils ont été relancés en personne avec la rencontre entre la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et le vice-premier ministre chinois Liu He. L'ensemble des dialogues bilatéraux a ensuite pleinement repris, y compris le dialogue sur les droits de l'homme en juillet 2023, le dialogue sur le travail et l'emploi en septembre 2023 et le dialogue stratégique entre le conseiller fédéral Ignazio Cassis et son homologue Wang Yi en février 2024. D'autres rencontres de haut niveau ont eu lieu, en particulier celle entre la présidente Viola Amherd et le premier ministre Li Qiang en janvier 2024. Il est également à noter l'intensification des échanges sur les thèmes multilatéraux lors du mandat de membre non permanent de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU en 2023 et 2024. En outre, la Suisse et la Chine ont mené plusieurs dialogues sur la recherche d'une solution diplomatique à la guerre contre l'Ukraine.

Sur le plan économique, la crise du COVID-19 a provoqué un ralentissement des échanges et un recul temporaire des investissements bilatéraux. Une reprise progressive s'est amorcée, ramenant les volumes des échanges commerciaux aux niveaux d'avant la crise. Malgré cette reprise, l'installation d'entreprises et de ressortissants suisses en Chine ne connaît pas de nouvel élan. Un développement majeur a été le lancement des négociations pour l'optimisation de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine en automne 2024.

Les questions relatives aux droits de l'homme ont continué d'être un point d'achoppement dans les relations bilatérales. La situation des minorités – principalement des Ouïghours et des Tibétains –, les restrictions politiques à Hong Kong ainsi que les atteintes aux libertés individuelles ont conduit la Suisse à exprimer ses préoccupations auprès de la Chine tant de façon bilatérale que dans les instances multilatérales.

De 2021 à 2024, la politique de la Suisse envers la Chine a également été précisée par des interventions parlementaires, notamment dans les domaines des droits de l'homme, de la dépendance économique ainsi que de la coopération scientifique. Le Conseil fédéral a, en outre, détaillé l'état des relations entre les acteurs suisses et Taïwan (Taïpei chinois) dans son rapport au [postulat 21.3967](#).

Les interactions diplomatiques et économiques de ces dernières années illustrent la volonté des deux pays de maintenir un dialogue ouvert et constructif sans ignorer les défis mondiaux et les divergences sur certaines questions. La Suisse continue de promouvoir une approche imprégnée d'un esprit pionnier, de pragmatisme et de constance dans la défense de ses intérêts et de ses valeurs.

## 2.2 Évaluation de la stratégie Chine 2021–2024

L'adoption en 2021 de la stratégie Chine 2021–2024 par le Conseil fédéral a marqué une étape significative. Cette stratégie formalise pour la première fois le cadre de ces relations bilatérales en tenant compte de l'importance croissante de la Chine dans l'économie mondiale et des enjeux liés à son rôle international.

Conformément aux recommandations de l'évaluation intermédiaire interne de la stratégie Chine 2021–2024, le DFAE a mandaté une entreprise externe pour conduire une évaluation finale de ladite stratégie.

Bien qu'une évaluation quantitative précise de l'impact direct de la stratégie sur la politique étrangère de la Suisse vis-à-vis de la Chine soit difficile à établir, l'évaluation externe a relevé une mise en œuvre globalement positive des 45 mesures définies dans la stratégie. Par ailleurs, les mécanismes de coordination, notamment le groupe de travail interdépartemental (GTID) Chine et l'approche impliquant l'ensemble des acteurs nationaux, ont montré leur efficacité. Toutefois, l'évaluation souligne la nécessité d'un renforcement accru de la coordination entre les parties prenantes, aussi bien pour structurer les échanges avec la Chine que pour améliorer la communication autour des enjeux bilatéraux.

Les parties prenantes en Suisse reconnaissent l'intérêt d'une stratégie Chine. Plusieurs acteurs souhaitent même une intensification des échanges, identifiant la complexité grandissante

de leurs relations avec la Chine dans un contexte international de plus en plus incertain.

En revanche, l'évaluation finale fait état d'une lacune dans le renforcement des compétences en lien avec la Chine. À cet égard, elle recommande des mesures pour combler ce déficit. La présente stratégie intègre cette recommandation, ainsi que dix des autres propositions formulées, qui portent à la fois sur l'amélioration de la mise en œuvre de la politique suisse envers la Chine et sur des aspects plus généraux liés à la formulation, la communication et l'exécution des stratégies relevant de la SPE 2024–2027.

Enfin, parmi ses recommandations, l'évaluation externe propose d'élargir la stratégie Chine à d'autres pays du continent asiatique, ce qui correspond à l'objectif que s'est fixé le Conseil fédéral et ce que réalise la présente stratégie.

# 3 Analyse géopolitique

La SPE 2024–2027 met en lumière un monde marqué par une fragmentation croissante, une concurrence accrue entre les grandes puissances et une portée amoindrie de l'ordre occidental, alors même que d'autres États contestent les normes internationales établies. Ces tendances et les incertitudes en découlant semblent renforcées par les nouvelles dynamiques géopolitiques venant de Washington début 2025. Parallèlement, les capacités économiques, sécuritaires et technologiques se renforcent en Asie. Dans ce contexte, les cinq pays asiatiques du G20 ciblés par cette stratégie – Chine, Inde, Indonésie, Japon, et Corée du Sud – jouent un rôle de plus en plus central sur la scène internationale.

Il s'agit d'une partie du monde qui offre d'immenses possibilités, mais qui est également confrontée à des défis complexes, notamment liés à la rivalité sino-américaine, mais aussi à des enjeux sécuritaires, économiques, environnementaux et démographiques. La Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud forment un ensemble diversifié en matière de gouvernance, de politique économique et de politique extérieure. À cette hétérogénéité s'ajoutent des interdépendances croissantes qui incitent ces pays à jouer des rôles oscillant entre partenariat et concurrence selon les secteurs concernés.

Ainsi, le concept d'espace indopacifique a émergé pour souligner ces interdépendances et l'importance stratégique de cette région. Ce concept géostratégique, promu principalement par le Japon, les États-Unis, l'Australie et l'Inde, vise aussi à contrer l'influence croissante de la Chine. D'autres pays comme le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Canada ont également adopté cette vision.

## 3.1 Acteurs internationaux et intégrations régionales

Depuis l'administration Obama et le « pivot asiatique », les États-Unis ont intensifié leur action stratégique dans la région tout en luttant contre l'influence croissante de la Chine. La stratégie indopacifique des États-Unis<sup>4</sup> met l'accent sur la sécurité et la défense économique. Afin de conserver leur capacité de dissuasion et leurs avantages compétitifs, les États-Unis développent des alliances sécuritaires comme le Quad (États-Unis, Inde, Japon, Australie) et l'AUKUS (États-Unis, Royaume-Uni, Australie). Ils renforcent également leur position dominante dans les technologies critiques par des partenariats avec le Japon, la Corée du Sud et l'Inde tout en imposant des contrôles aux exportations à la Chine.

Depuis son entrée en fonction en janvier 2025, la nouvelle administration Trump a multiplié les initiatives de politique étrangère, modifiant les dynamiques des sphères d'influence. Renforçant les incertitudes géopolitiques, la coordination entre les États-Unis et l'Europe dans leurs relations avec les pays ciblés par la stratégie pourrait se voir fragilisée. Jusqu'à présent, les décisions du président Donald Trump envers la Chine dans le domaine économique s'inscrivent dans la continuité, avec notamment de nouveaux tarifs douaniers et un renforcement des restrictions visant les investissements chinois.

Pour l'UE, l'espace indopacifique gagne en importance stratégique. Les relations économiques avec la région sont de première importance, et, par rapport aux États-Unis, l'économie de l'UE est plus vulnérable à des perturbations dans les chaînes de valeur ainsi que face aux risques liés à des investissements dans des domaines critiques par des pays de la région, en particulier par la Chine. La stratégie de coopération de l'UE dans la région indopacifique<sup>5</sup>, présentée en 2021, vise à promouvoir un ordre international fondé sur des règles et à renforcer les partenariats économiques, notamment avec l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud.

Bien que l'espace indopacifique ne fasse pas partie de son périmètre d'action traditionnel, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) accorde une attention croissante à cette région, motivée par la montée en puissance de la Chine et les liens sécuritaires entre l'Europe de l'Est et l'Asie. L'OTAN intensifie sa coopération avec les partenaires régionaux, comme en témoignent les participations continues du premier ministre japonais et du président sud-coréen aux sommets annuels de l'OTAN depuis 2022.

La guerre contre l'Ukraine a conduit la Russie à renforcer ses relations avec l'Asie, notamment la Chine et l'Inde, pour obtenir un soutien diplomatique et compenser la chute de ses échanges commerciaux avec l'Europe. Pékin et New Delhi ont jusqu'à présent évité de condamner l'invasion russe et appelé à une résolution pacifique du conflit. En outre, la Russie s'est rapprochée de la Corée du Nord en concluant un accord de partenariat stratégique global en 2024 qui inclut une clause d'assistance militaire mutuelle.

En Asie, l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) aspire à jouer un rôle de premier plan dans le maintien d'un ordre pacifique et stable. Sa stratégie ASEAN Outlook on

4 Département d'État des États-Unis (2022) : [The Indo-Pacific Strategy](#).

5 Service européen pour l'action extérieure (2021) : [EU Indo-Pacific Strategy](#).

the Indo-Pacific<sup>6</sup> réaffirme cette ambition en privilégiant la recherche de consensus. Si cette approche contribue à la stabilité régionale, elle restreint parfois la capacité d'action de l'ASEAN.

Lancée en 2013 par la Chine, la Belt and Road Initiative (BRI) vise à améliorer la connectivité économique mondiale par les infrastructures, le commerce et l'intégration financière. Présentée par la Chine comme une initiative inclusive, la BRI lui permet avant tout de sécuriser ses approvisionnements et d'accroître son influence économique. La Suisse et la Chine ont dans ce cadre signé en 2019 un protocole d'entente économique et financière concernant la coopération sur les marchés tiers. L'Indonésie est un partenaire clé de la BRI tandis que l'Inde, le Japon et la Corée du Sud n'ont, pour l'heure, pas rejoint l'initiative.

En janvier 2025, l'Indonésie a rejoint le groupe des BRICS dont fait partie, entre autres, la Chine et l'Inde. Ce groupe informel de coopération intergouvernemental, composé de grandes économies émergentes avec des systèmes politiques et économiques variés, cherche à promouvoir un ordre multipolaire et à modifier l'équilibre de la gouvernance économique mondiale afin d'offrir une alternative au système bâti en premier lieu par les pays occidentaux.

6 ASEAN (2019) : [ASEAN Outlook on the Indo-Pacific](#).

7 Les données du SIPRI incluent Hong Kong et Macao pour la Chine mais pas Taiwan (Taipei chinois).

## 3.2 Tendances régionale

### Sécurité

Le contexte sécuritaire mondial est marqué par une volatilité accrue, exacerbée par la guerre de la Russie contre l'Ukraine et de nouveaux risques d'embrasement au Moyen-Orient. La présente stratégie identifie trois zones de tensions en Asie susceptibles de bouleverser l'ordre sécuritaire mondial.

Premièrement, les programmes nucléaire et balistique de la Corée du Nord représentent une menace existentielle pour la Corée du Sud et le Japon. Les tirs de missiles par Pyongyang, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, intensifient les risques d'escalade. Le rapprochement militaire entre la Russie et la Corée du Nord suscite également de vives préoccupations et souligne l'imbrication croissante entre les théâtres sécuritaires d'Europe de l'Est et d'Asie de l'Est.

Deuxièmement, la rhétorique belliqueuse de la Chine et l'augmentation de ses exercices militaires autour de Taïwan inquiètent. Un conflit dans cette zone aurait des répercussions sans précédent sur les chaînes de valeur mondiales.

Troisièmement, les tensions en mer de Chine méridionale sont exacerbées par des revendications territoriales concurrentes, une militarisation du terrain, une pression chinoise croissante par le biais d'activités de zone grise, ainsi que par des préoccupations stratégiques concernant la liberté de navigation.

En outre, plusieurs différends territoriaux subsistent en mer de Chine orientale ainsi que le long des frontières contestées

Figure 3 : Évolution des dépenses militaires sur la période 2013-2023 en pourcent (source : [SIPRI](#))<sup>7</sup>

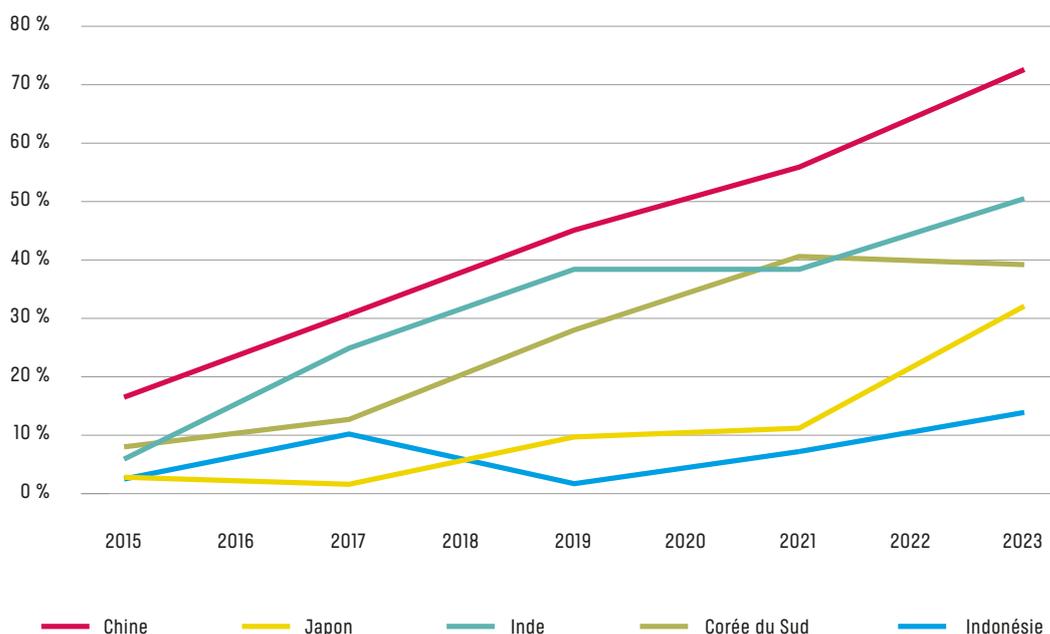
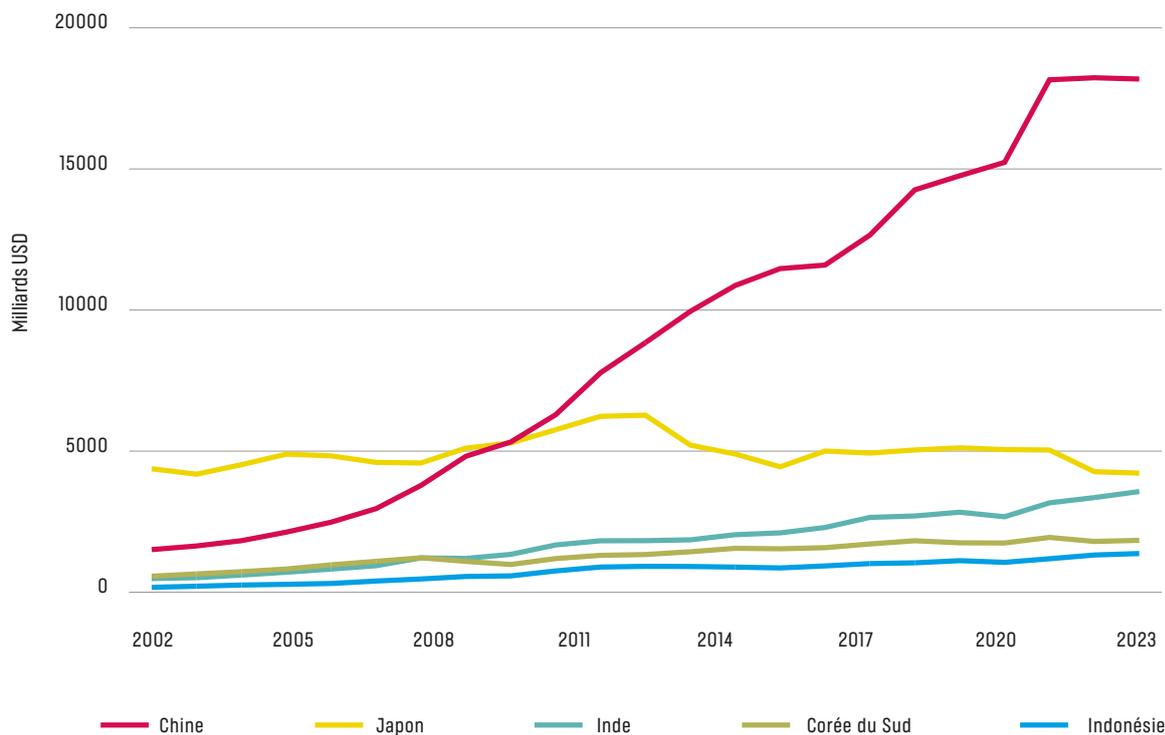


Figure 4 : Évolution du PIB nominal par pays entre 2001 et 2022 en milliards USD (source : FMI)



entre l'Inde et le Pakistan d'une part, et entre l'Inde et la Chine d'autre part. Ces litiges contribuent à la complexité du paysage sécuritaire asiatique et renforcent le risque de crises imprévues.

Si les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 27 % entre 2013 et 2023, celles de la Chine ont progressé de près de 75 % et celles de l'Inde de 50 % pendant la même période pour atteindre respectivement 309,5 milliards et 83,3 milliards de dollars. Ces augmentations traduisent la volonté de ces pays d'accroître leur influence mondiale et de moderniser leurs capacités militaires.

Le Japon, bien que n'ayant augmenté ses dépenses militaires que d'environ 30 % sur la même période, a adopté en décembre 2022 une nouvelle doctrine de sécurité. Cette réforme inclut des capacités de contre-attaque et prévoit que les dépenses liées à la sécurité nationale soient portées à 2 % de son PIB d'ici à 2027. De son côté, la Corée du Sud est devenue le 8<sup>e</sup> exportateur mondial d'armes, renforçant son rôle dans l'industrie de la défense.

Dans le domaine de la cybersécurité, les cinq pays concernés adoptent des approches variées. La Corée du Sud et le Japon défendent un cyberspace pacifique et fondé sur des règles, avec pour ambition de garantir un Internet ouvert, sécurisé et accessible à tous. À l'inverse, la Chine et l'Inde privilégient une intervention étatique accrue et un contrôle renforcé du domaine numérique.

## Économie

En 2000, les cinq pays asiatiques du G20 représentaient 22 % du PIB mondial. Ce chiffre est de 32 % en 2025. Cette croissance est principalement portée par la Chine. En comparaison, la part du PIB des pays du G7 a chuté, passant de 65 % en 2000 à environ 35 % en 2025.

D'autres indicateurs, tels que l'indice de développement humain (IDH), reflètent également l'ascension impressionnante des pays ciblés par cette stratégie. L'IDH, qui mesure l'espérance de vie, la durée de la scolarisation et le revenu national brut par habitant, montre une nette progression pour les quatre pays asiatiques, à l'exception du Japon.

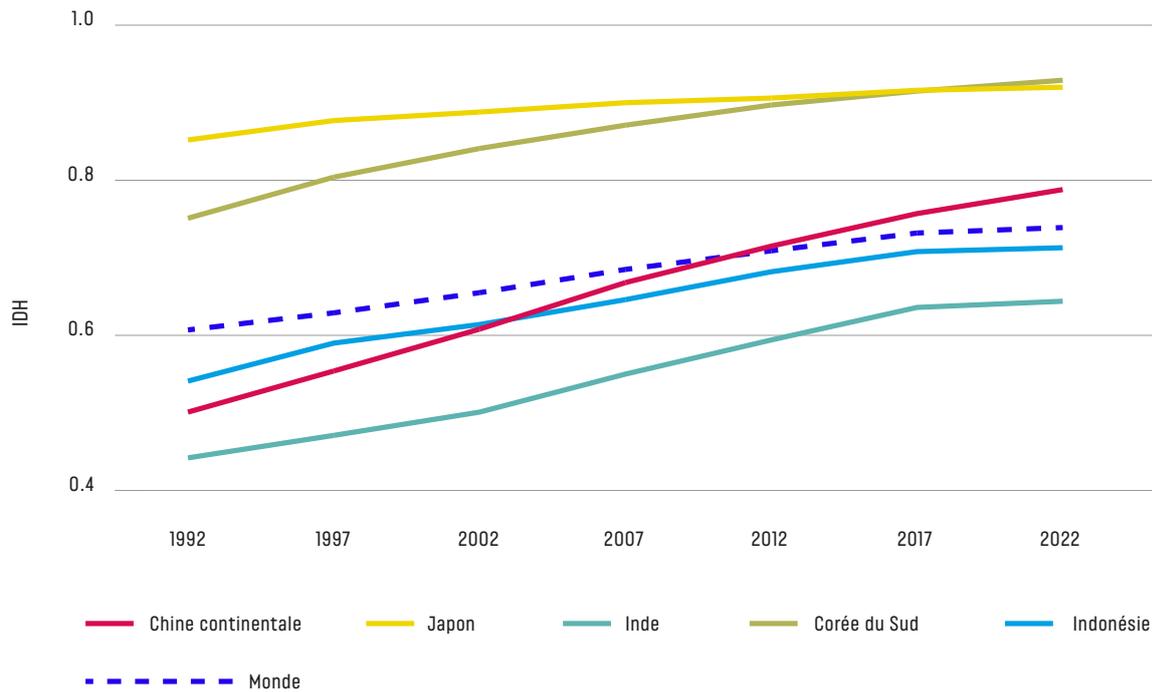
Entre 1992 et 2022, leur IDH moyen est passé de 0,49 à 0,72<sup>8</sup>, une avancée notable comparée à la moyenne mondiale, qui a progressé de 0,60 à 0,74 sur la même période<sup>9</sup>.

La région Asie-Pacifique connaît une intégration économique croissante, avec des signes de fragmentation sectorielle basée sur des lignes géopolitiques plutôt que régionales. En réponse aux incertitudes géopolitiques, de nombreux États

8 Moyenne pondérée en fonction de la population.

9 Programme des Nations Unies pour le développement (2022) : [Indice de développement humain](#).

Figure 5 : Évolution de l'IDH par pays entre 1992 et 2022 (source : PNUD)



signent des accords de libre-échange tels que l'accord de partenariat économique régional global (RCEP) et l'accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), avec un rôle central pour l'ASEAN et le forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). L'Asie, notamment les pays du G20, est essentielle aux chaînes de valeur mondiales, la Chine jouant un rôle dominant dans la production industrielle. La Chine, le Japon et l'Inde sont respectivement les deuxième, quatrième et cinquième économies mondiales.

En raison des tensions géopolitiques, de nombreux pays cherchent à réduire leur dépendance aux fournisseurs chinois et envisagent de relocaliser certaines activités économiques, par exemple en Inde et en Asie du Sud-Est. Le Japon, tout en gardant la Chine comme principal partenaire commercial, diversifie ses chaînes d'approvisionnement pour réduire cette dépendance.

L'Inde et l'Indonésie apparaissent comme des alternatives à la Chine pour les processus de production à haute intensité de main-d'œuvre. L'Inde, avec une croissance économique annuelle prévue de 6,5 % entre 2024 et 2031<sup>10</sup>, profite de la stratégie dite China Plus One<sup>11</sup>. Quant à elle, l'Indonésie, grâce à ses ressources naturelles notamment, joue un rôle stratégique dans les chaînes d'approvisionnement, cruciales pour la transition énergétique mondiale.

<sup>10</sup> Voir la base de données du Fonds monétaire international : [IMF DATAMAPPER](#).

<sup>11</sup> China Plus One est une stratégie commerciale visant à éviter d'investir uniquement en Chine et à diversifier les activités dans d'autres pays.

## Formation, recherche et innovation

Les pays asiatiques du G20 occupent une position clé dans la recherche et l'innovation mondiales. La Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud connaissent des investissements croissants en recherche et développement (R&D).

La Chine, avec 2,6 % de son PIB alloué à la R&D, et la Corée du Sud, avec 5,2 %, se démarquent par leurs efforts pour devenir des leaders technologiques. Le Japon consacre 3,4 % de son PIB à la R&D et se spécialise dans des domaines comme la robotique et l'électronique. L'Inde, malgré des investissements R&D plus modestes (0,7 % du PIB), connaît une augmentation importante de ses investissements en termes absolus. L'Indonésie reste en retrait avec seulement 0,3 % de son PIB consacré à la R&D<sup>12</sup>.

La Chine représente 47 % des demandes de brevets mondiaux et 21 % des publications scientifiques<sup>13 14</sup>. Les cinq pays ciblés par la stratégie ont progressé ces dix dernières années dans l'indice mondial de l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Cet indice prend en compte, entre autres, les publications scientifiques, le capital-risque, l'infrastructure technologique et le nombre d'ingénieurs.

En Chine, la recherche se concentre sur des secteurs stratégiques comme l'intelligence artificielle (IA), les semi-conducteurs et les technologies quantiques. Le Japon et la Corée du Sud, quant à eux, renforcent également leurs capacités en matière de souveraineté technologique. Le Japon, par son programme ASPIRE<sup>15</sup>, collabore internationalement sur des sujets comme l'IA, l'énergie et les sciences quantiques. La Corée du Sud, orientée vers la recherche appliquée, investit dans des secteurs clés comme le méta-vers et la biotechnologie.

Enfin, le Japon et la Corée du Sud renforcent leur coopération trilatérale avec les États-Unis, axée sur des technologies de pointe telles que dans le domaine de l'espace, de l'IA et des traitements du cancer.

<sup>12</sup> Voir la base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : [UNESCO UIS Statistics](#).

<sup>13</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (2023) : [WIPO IP Facts and Figures 2023](#).

<sup>14</sup> Scimago Journal & Country Rank (2023) : [Country Rankings](#).

<sup>15</sup> Adopting Sustainable Partnerships for Innovative Research Ecosystem.

Figure 6 : Classement des cinq pays concernés par la stratégie dans l'indice mondial de l'innovation de l'OMPI sur la période 2015-2024 (source : [OMPI](#))

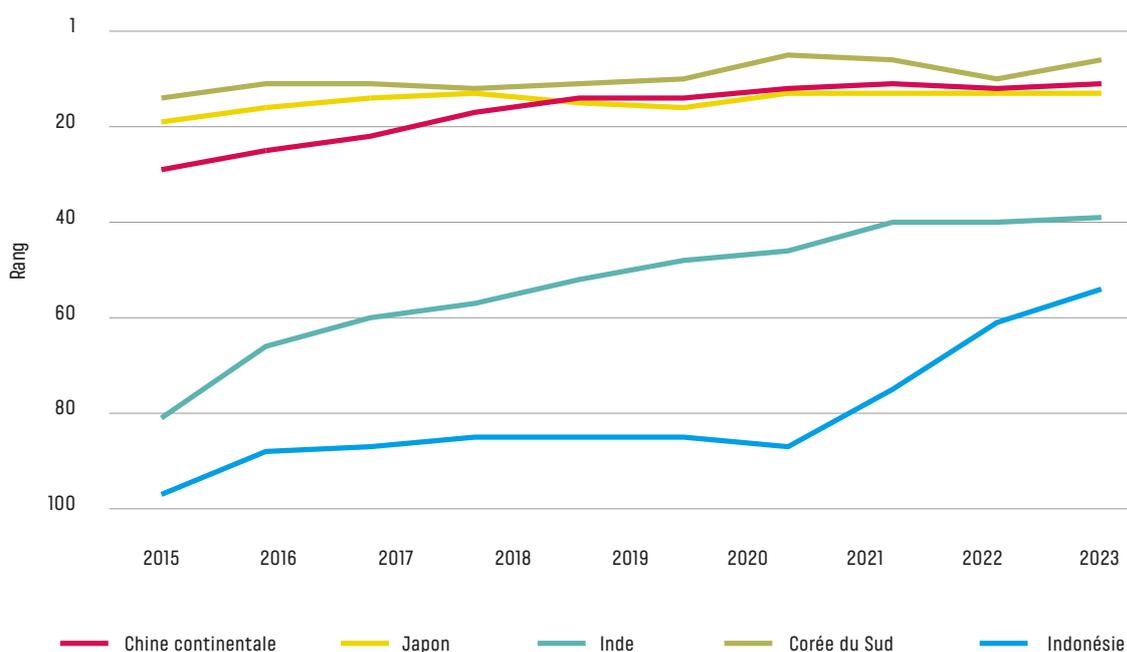
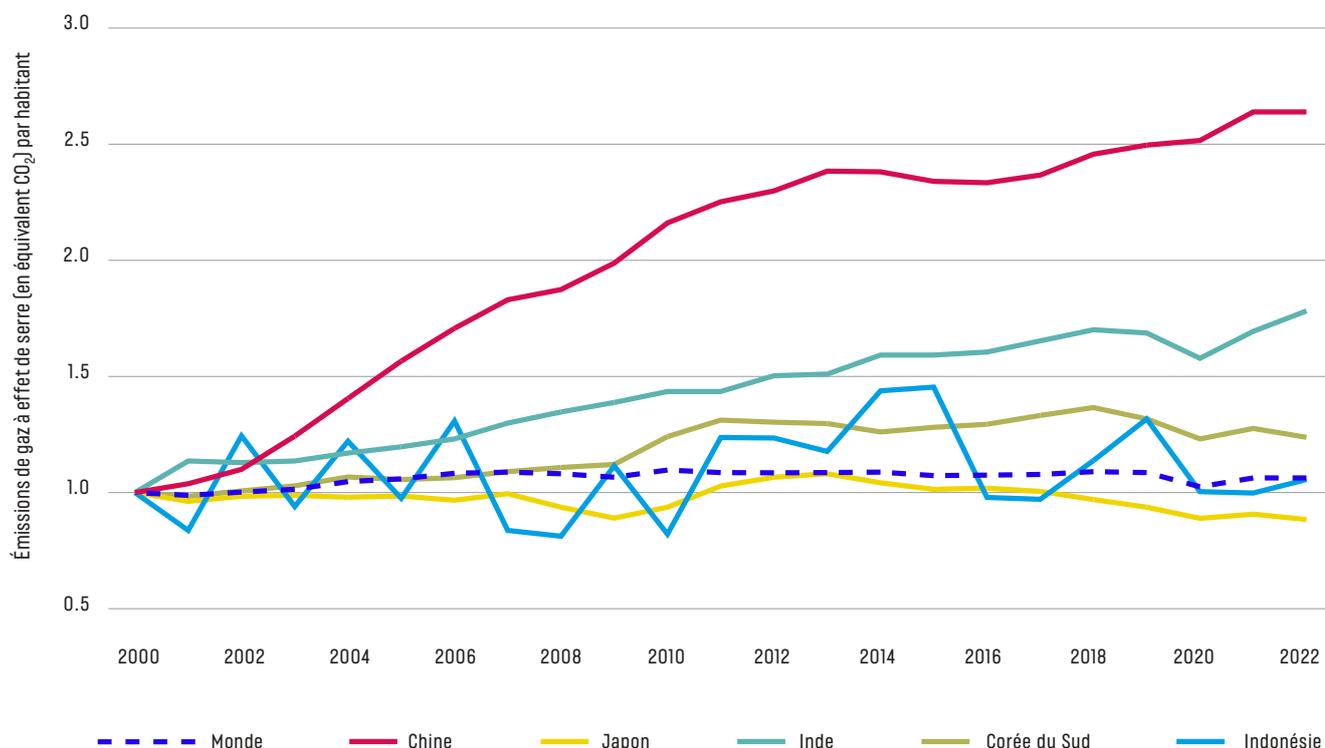


Figure 7 : Évolution des émissions de gaz à effet de serre (en équivalent CO<sub>2</sub>) par habitant dans les pays concernés par la stratégie, période 2000-2022 (source : [Climate Watch](#)). Les émissions ont été normalisées à la valeur de l'an 2000.



## Énergie et climat

En Asie, les modèles de développement peu durables ont un coût environnemental important. Avec les niveaux actuels d'émissions, l'Asie épuiserait à elle seule le budget carbone mondial restant compatible avec l'objectif de 1,5 °C de l'accord de Paris d'ici à 2040. La participation active des cinq pays ciblés par cette stratégie dans l'effort global de réduction des émissions est donc cruciale pour atteindre cet objectif.

Les émissions de gaz à effet de serre de ces pays représentent près de 45 % des émissions mondiales. La Chine, à elle seule, produit 30 % des émissions mondiales, tandis que l'Inde contribue à hauteur de 8 %<sup>16</sup>.

Le secteur de la production d'électricité et de chaleur est le principal émetteur dans ces pays. En Inde, 75 % de l'électricité provient du charbon, tandis que cette part est de 70 % en Indonésie et de 60 % en Chine. Au Japon et en Corée du Sud, le charbon et le gaz naturel représentent chacun un tiers de la production d'électricité. Cependant, les énergies renouvelables progressent : en Chine, un tiers de l'électricité est d'origine renouvelable, alors que l'Inde et le Japon atteignent

environ 25 %. L'Indonésie et la Corée du Sud restent en retrait avec un peu moins de 10 %<sup>17</sup>. Lors du sommet du G20 en 2023, ces mêmes pays ont promis de tripler leur capacité de production renouvelable d'ici à 2030, une promesse réitérée lors de la 28<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Malgré ces avancées, les contributions nationales de ces pays restent insuffisantes pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux. La Chine vise à stabiliser ses émissions, mais celles de l'Inde devraient continuer à augmenter après 2030. En Indonésie, la construction de centrales à charbon provoque une hausse des émissions. Au Japon et en Corée du Sud, les préoccupations de sécurité énergétique ralentissent la transition vers la neutralité carbone, pourtant visée pour 2050.

<sup>16</sup> Emissions Database for Global Atmospheric Research (2024) : [GHG emissions of all world countries – JRC/IEA 2024 Report](#).

<sup>17</sup> Our World in Data (2024) : [Electricity Mix: Explore data on where our electricity comes from and how this is changing](#).

## Démographie et migration

Les pays asiatiques du G20 regroupent environ 40 % de la population mondiale. La Chine et l'Inde représentent un tiers de l'humanité. Ces pays resteront parmi les plus peuplés après 2050, mais leurs dynamiques démographiques diffèrent. Les populations de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud diminuent, tandis que celles de l'Inde et de l'Indonésie devraient encore croître de respectivement 7 % et 4,5 % d'ici à 2040<sup>18</sup>. Ces tendances influencent aussi la structure démographique des pays, avec des populations vieillissantes dans les premiers et plus jeunes dans les seconds.

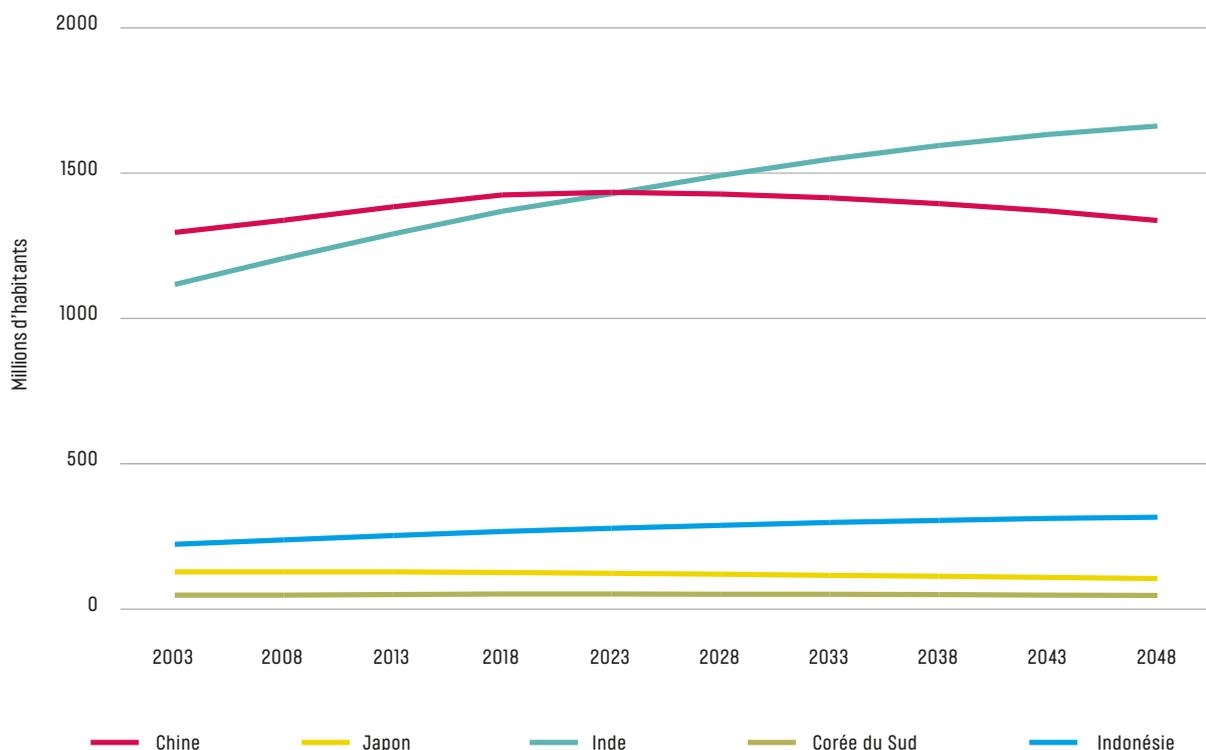
Les flux migratoires reflètent cette diversité. Ces pays sont historiquement peu ouverts à l'immigration, avec des taux de migration nette négatifs pour la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Bien que le Japon et la Corée du Sud attirent des

migrants, ces flux restent insuffisants pour pallier les pénuries de main-d'œuvre liées au vieillissement de la population. Le pourcentage d'étrangers reste bas, entre 2 % et 4 % au Japon et en Corée du Sud, et moins de 1 % en Chine, en Inde et en Indonésie<sup>19</sup>. L'émigration est toutefois importante pour l'Inde, qui possède la plus grande diaspora au monde avec 18 millions de personnes, ainsi que pour la Chine, avec 10,7 millions de personnes<sup>20</sup>.

18 Voir la base de données du Fonds des Nations Unies pour la population : [UNFPA Population Data Portal](#).

19 Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, Division Population (2020) : [International Migrant Stock 2020: Destination and Origin](#).  
20 Ibid.

Figure 8 : Évolution de la population de chaque pays en millions d'habitants sur la période 2003-2048, recensements et projections (source : FNUAP)



# 4 Intérêts suisses

La politique étrangère de la Suisse se fonde sur les intérêts et les valeurs inscrits dans la Constitution fédérale. Les relations avec les cinq pays asiatiques du G20 doivent faire l'objet d'un soin particulier pour la défense de ces intérêts et valeurs, car ils jouent un rôle majeur dans le commerce, la sécurité, l'innovation, le développement technologique, la lutte contre le changement climatique et la croissance économique.

## 4.1 Paix et sécurité

L'Asie fait face à des défis sécuritaires croissants, notamment dans la péninsule coréenne, autour du détroit de Taïwan et en mer de Chine méridionale. Ces régions sont des points névralgiques où une escalade pourrait avoir des conséquences humanitaires désastreuses et de graves répercussions sur la stabilité régionale et mondiale, la sécurité humaine et la prospérité globale.

La Suisse suit ces évolutions avec une attention particulière, également en raison de leur impact potentiel sur les chaînes

d'approvisionnement mondiales, dont le détroit de Taïwan est un élément clé. Les interconnexions entre crises, comme celles observées entre les situations sécuritaires en Ukraine et dans la péninsule coréenne, amplifient les risques. D'autres différends, tels que le conflit frontalier entre la Chine et l'Inde ayant causé des pertes humaines en 2020, rappellent la fragilité des relations bilatérales dans la région.

La Suisse défend des principes fondamentaux ancrés dans sa politique étrangère: le respect du droit international, de la souveraineté territoriale et des mécanismes pacifiques de résolution des différends, en accord avec la Charte des Nations Unies. Elle s'efforce de jouer un rôle neutre, en promouvant le dialogue et en offrant ses bons offices pour faciliter des discussions constructives entre parties.

Les efforts de la Suisse dans ces domaines incluent tout particulièrement sa participation à la Commission de supervision des nations neutres en Corée (NNSC) et l'organisation d'une table ronde annuelle consacrée à la situation sécuritaire en Asie du Nord-Est.

Figure 9 : Évolution du commerce extérieur entre la Suisse et les pays de l'Asie G20 entre 2006 et 2023, en millions CHF (hors métaux précieux et pierres gemmes; source: [OFDF](#))

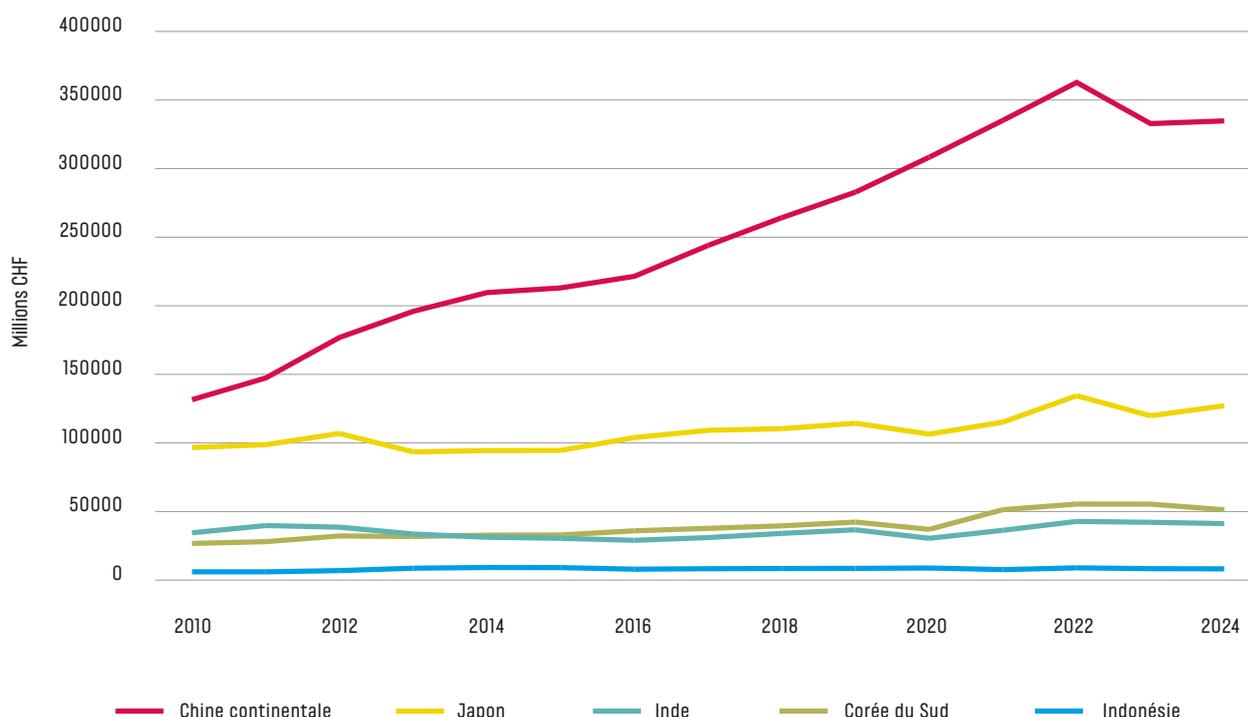
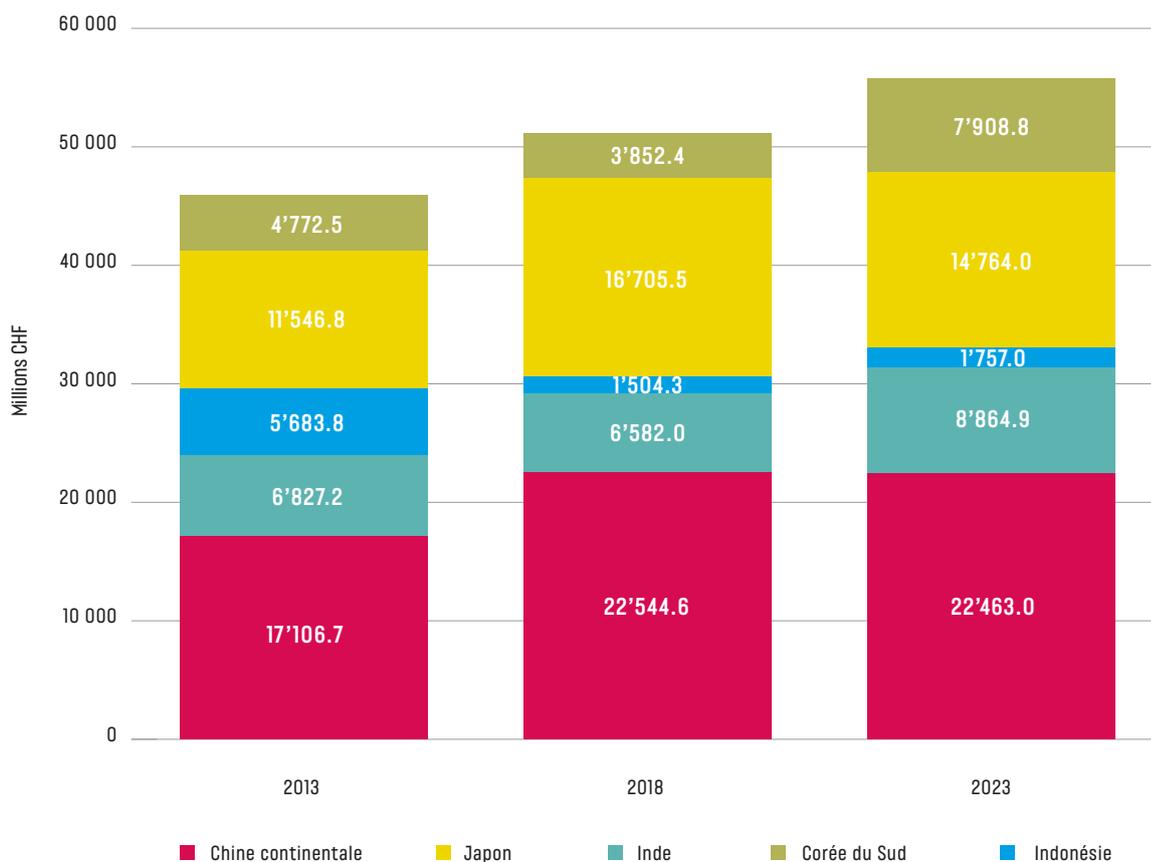


Figure 10 : Évolution des investissements directs suisses dans les cinq pays concernés par la stratégie entre 2013 et 2023, en millions CHF (source : [BNS](#))



En outre, face aux risques croissants de nucléarisation et à la prolifération de l'armement conventionnel dans la région, la Suisse vise activement à renforcer l'architecture de maîtrise des armements et à empêcher l'utilisation déstabilisatrice de technologies civiles à des fins militaires.

## 4.2 Prospérité et compétitivité

La présente stratégie s'inscrit dans la stratégie de la politique économique extérieure de la Suisse, visant à promouvoir un libre-échange fondé sur des règles, diversifier les marchés et renforcer le multilatéralisme économique. Intégrée dans l'économie mondiale, la Suisse bénéficie d'un accès à des marchés variés, renforçant ainsi sa résilience en période de crise.

La Chine est le troisième partenaire commercial de la Suisse, après l'UE et les États-Unis, tandis que le Japon, la Corée du Sud et l'Inde se classent parmi les dix partenaires commerciaux les plus importants. L'Indonésie figure à la 28<sup>e</sup> place. Entre 2000 et 2023, la part des pays de l'Asie G20 dans le commerce extérieur suisse a augmenté, passant de 8 % à

13 %<sup>21</sup>, et la Chine et le Japon se distinguent comme des importants bénéficiaires des investissements directs suisses à l'étranger<sup>22</sup>.

Face aux évolutions géoéconomiques, la Suisse renforce ses partenariats avec les pays de l'Asie G20 pour garantir les meilleures conditions-cadres aux acteurs économiques suisses. Seul pays d'Europe à avoir négocié des ALE avec ces cinq pays, elle cherche à moderniser les accords existants avec la Corée du Sud et la Chine afin de mieux refléter les évolutions et standards du commerce mondial, y compris en matière de développement durable, ce qui lui permettrait d'accroître la compétitivité des entreprises suisses sur ces marchés.

Dans le cadre de sa stratégie de politique économique extérieure, la Suisse met un accent particulier sur le multilatéralisme, en cherchant des solutions internationales et en participant activement aux instances telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et

<sup>21</sup> Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières : [Statistique du commerce extérieur: Données](#).

<sup>22</sup> Banque Nationale Suisse : [Investissements directs suisses à l'étranger – Types de capitaux, secteurs et branches](#).

l'Organisation internationale du travail (OIT). Cela inclut la promotion de l'égalité des conditions de concurrence pour que le secteur privé relève les défis du commerce, du climat et de la numérisation.

Conformément à sa [stratégie internationale dans le domaine formation, recherche et innovation](#), la Suisse renforce sa collaboration avec les pays de l'Asie G20. Des accords-cadres de coopération existent, excepté avec l'Indonésie, et les domaines comme le quantique et les biotechnologies sont prioritaires. Avec l'Inde, les thèmes prometteurs incluent le développement durable et la santé, soutenus par des comités bilatéraux pour évaluer les progrès et optimiser les conditions de coopération.

Le réseau Swissnex est particulièrement actif dans cette région du monde avec une présence en Chine, en Inde, au Japon et en Corée du Sud afin de renforcer la position de la Suisse en tant que pôle mondial de l'innovation et de créer des opportunités de coopération dans le domaine FRI.

En matière de développement durable, les acteurs suisses interviennent dans la modernisation des infrastructures en Asie, notamment en Chine, en Inde, au Japon et en Corée du Sud, où des opportunités se présentent pour les technologies suisses. L'Indonésie est un pays prioritaire de la coopération et du développement économiques du SECO qui contribue en particulier au développement de la compétitivité, du tourisme et des énergies renouvelables.

Les pays asiatiques du G20 jouent un rôle de plus en plus actif dans la coopération internationale. L'action de leurs agences de développement ne se limite pas à l'espace asiatique, mais s'étend de plus en plus au continent africain. En conséquence, la Suisse vise à accroître sa coopération internationale en collaborant avec les agences de coopération et développement des pays asiatiques du G20. Elle envisage des initiatives communes dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la protection climatique et la prévention et gestion des catastrophes.

### 4.3 Environnement

La Suisse renforce sa coopération multilatérale et intergouvernementale pour répondre à la triple crise planétaire : réchauffement climatique, perte de biodiversité et pollution. Les cinq pays de cette stratégie jouent un rôle déterminant pour la mise en œuvre de solutions globales dans ces domaines.

Conformément à la stratégie de coopération internationale 2025–2028, les efforts de la Suisse en Asie en matière d'environnement priorisent l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, notamment dans les secteurs de la gestion de l'eau, de l'énergie, de la sécurité alimentaire et de la réduction des risques de catastrophe.

C'est dans ce dernier domaine que la Suisse est la plus active en Indonésie, qui fait partie des pays les plus vulnérables

aux catastrophes climatiques. L'Indonésie subit la montée des eaux, les tempêtes et les sécheresses, menaçant infrastructures et sécurité alimentaire. En Inde, les vagues de chaleur, cyclones et inondations fragilisent les ressources en eau et l'agriculture. Face à ces défis, l'Inde et l'Indonésie doivent renforcer leurs stratégies respectives et la Suisse peut y participer en proposant son expertise, par exemple dans les domaines de l'aménagement résilient et des systèmes d'alerte précoce.

Dans les négociations climatiques, la Suisse collabore étroitement avec la Corée du Sud au sein du Groupe de l'intégrité environnementale et avec le Japon pour établir un cadre multilatéral solide. Elle incite la Chine et l'Inde à intensifier leurs efforts pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 et à contribuer au financement climatique.

Avec l'Indonésie, la Suisse a signé un ALE qui accorde des concessions tarifaires sur l'huile de palme durable, tout en intégrant un système de vérification pour la protection des forêts et des écosystèmes.

Pour lutter contre la pollution plastique, la Suisse participe, avec le Japon et la Corée du Sud, à la *High Ambition Coalition to End Plastic Pollution* visant à établir un instrument international contraignant pour réduire la pollution plastique d'ici à 2040.

### 4.4 Démocratie et gouvernance

La politique extérieure de la Suisse vise à renforcer la résilience démocratique mondiale et à protéger les institutions et processus démocratiques, notamment là où ils sont menacés. La diplomatie démocratique cherche à contrer toute nouvelle régression démocratique, en encourageant un dialogue intergouvernemental et multipartite, en renforçant un discours positif autour de la valeur ajoutée de la démocratie et en encourageant les évolutions démocratiques positives.

Outre la diplomatie de la démocratie, la Suisse promeut les conditions institutionnelles et sociales afin de renforcer la résilience de la démocratie. Ainsi, elle promeut aussi les droits de l'homme et l'état de droit qui sont essentiels à la vitalité des sociétés démocratiques. Ces deux concepts se renforcent mutuellement et jouent un rôle de contrôle crucial. Les droits de l'homme sont universels et s'appliquent indépendamment des systèmes gouvernementaux.

Certains pays de la région Asie G20 présentent des formes de gouvernance démocratique et comptent parmi les démocraties les plus stables au monde. En vue du renforcement de la résilience démocratique, cela en fait un terrain d'intérêt particulier pour la diplomatie de la démocratie de la Suisse. Celle-ci soutient des plateformes de dialogue bilatérales et multilatérales, telles que des échanges réguliers avec des pays comme l'Indonésie et la Corée du Sud, et des enceintes régionales comme le Forum pour la démocratie de Bali.

La situation des droits de l'homme varie dans les pays asiatiques du G20. Certains respectent et promeuvent les droits de l'homme, tandis que d'autres voient leur espace démocratique se réduire. Dans ces derniers, les défenseurs des droits de l'homme sont souvent persécutés, risquant l'emprisonnement ou subissant des menaces pour leur vie. Les droits des minorités ethniques, linguistiques et religieuses sont fréquemment violés. La peine de mort est légale dans tous ces pays. La liberté d'expression et de réunion et l'accès à des tribunaux indépendants sont limités dans de nombreuses régions. Une presse libre et un accès à la justice sont essentiels pour une démocratie fonctionnelle.

La diplomatie des droits de l'homme exercée par la Suisse se concentre sur la Chine, l'Inde et l'Indonésie, où des divergences subsistent quant à la compréhension et à la protection des droits de l'homme. La Suisse défend la liberté d'expression, l'abolition de la peine de mort, la prévention de la torture et la protection des minorités. La prise en compte des droits de l'homme dans tous les échanges bilatéraux et multilatéraux s'est avérée efficace. Les missions locales jouent un rôle clé en abordant régulièrement ces questions avec les gouvernements hôtes, en collaborant avec la société civile et en soutenant les réformes internes. La coordination avec des partenaires partageant les mêmes valeurs permet à la Suisse d'agir de manière plus efficace.

# 5 Multilatéralisme

Le multilatéralisme est essentiel pour les pays ciblés par cette stratégie, chacun cherchant à modeler l'ordre international par ses activités dans des forums multilatéraux. La Suisse défend un ordre international basé sur le droit, soutenu par des institutions multilatérales efficaces, et promeut des solutions aux défis mondiaux dans le respect du droit international, y compris le droit humanitaire et les droits de l'homme. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU de 2025 à 2027, elle vise à faire respecter et promouvoir les droits de l'homme, notamment dans la région couverte par cette stratégie, et à renforcer ses collaborations avec la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud.

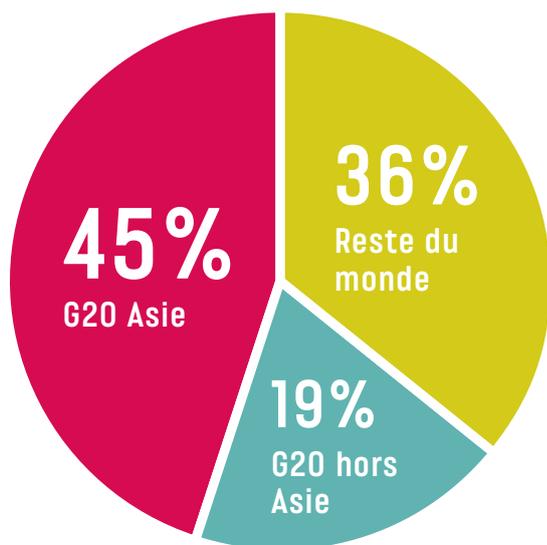
La Chine utilise le multilatéralisme pour soutenir sa prospérité économique et promouvoir ses valeurs. Par des initiatives comme la BRI et la Global Development Initiative, elle défend une vision multipolaire, tout en influençant les normes internationales, notamment en matière de droits de l'homme. Actrice majeure dans des forums tels que l'Organisation de coopération de Shanghai, le G77 et le groupe des BRICS, elle se positionne comme défenseuse des pays du Sud.

L'Inde se présente comme une puissance d'équilibre dans un monde multipolaire. Active au sein du G20, du G77 et du groupe des BRICS, elle mise sur le dialogue et la coopération tout en se positionnant comme championne du climat et porte-parole des pays du Sud.

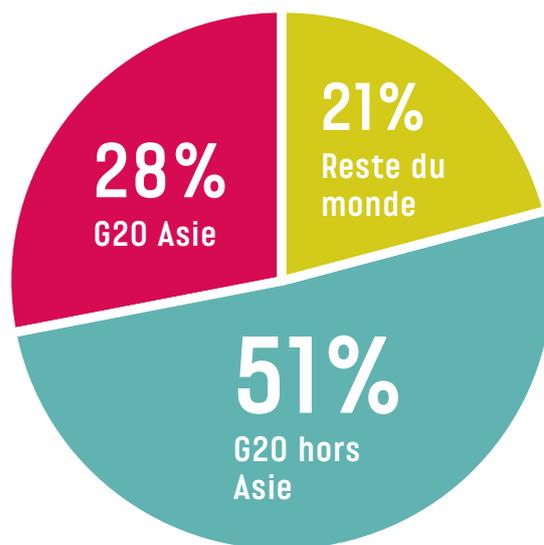
En tant que membre influent de l'ASEAN et seul membre du G20 d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie valorise la coopération régionale et diversifie ses partenariats. Début 2025, elle a rejoint le groupe des BRICS. Elle aspire également à un rôle mondial en organisant des sommets tels que le Forum pour la démocratie de Bali et négocie actuellement son adhésion à l'OCDE.

Le Japon défend un ordre international fondé sur des règles. Il renforce ses liens avec l'Asie du Sud-Est, notamment en investissant dans le développement des pays de l'ASEAN. Le Japon cherche à consolider le rôle du G7 face aux enjeux globaux, tels que la sécurité économique et le changement climatique.

Figure 11: Parts des pays du G20 (en Asie et hors Asie) dans la population mondiale et le PIB mondial en 2023 (source: FMI et FNUAP)



Parts de la population mondiale



Parts du PIB mondial

La Corée du Sud plaide pour des normes internationales favorisant la résolution pacifique des conflits. Elle promeut la souveraineté, la non-ingérence et les droits de l'homme, tout en développant des standards dans des secteurs d'avenir comme l'IA et les technologies vertes.

## 5.1 Organisation des Nations Unies

Lors de son mandat au Conseil de sécurité des Nations Unies (2023–2024), la Suisse a renforcé ses relations avec des États d'Asie de l'Est, notamment la Corée du Sud et le Japon, en mettant l'accent sur la paix durable, la protection des civils, la sécurité climatique et l'efficacité du Conseil.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité et acteur central du système multilatéral, la Chine est un interlocuteur essentiel pour la Suisse. La montée en puissance de Pékin dans la gouvernance mondiale impose un dialogue renforcé sur des enjeux comme le climat, la santé publique, le développement et les droits de l'homme. Toutefois, des divergences persistent, la Chine mettant en avant la souveraineté et la non-ingérence, tout en redéfinissant le discours sur les droits de l'homme. La Suisse continuera à promouvoir les droits de l'homme et la transparence de façon constructive dans ses interactions avec Pékin.

L'Inde est un acteur influent du système onusien, se positionnant dans des coalitions comme le Mouvement des pays non alignés (MNA) et le G77. Bien que sa collaboration avec la Suisse soit limitée, l'Inde est un contributeur important aux missions de maintien de la paix des Nations Unies et joue un rôle clé dans les discussions sur le développement durable.

L'Indonésie, grâce à ses mandats récents au Conseil de sécurité (2019–2020) et au Conseil des droits de l'homme (2024–2026), ainsi qu'à sa présidence du G20 (2022), a consolidé son rôle multilatéral. Elle soutient souvent les positions de l'Organisation de la coopération islamique et du MNA.

## 5.2 G20

Créé en 1999 en réponse aux crises financières des années 1990, le **G20** est devenu un forum essentiel pour la coopération économique mondiale. Initialement réservé aux ministres des finances et gouverneurs de banques centrales, il inclut depuis 2008 les chefs d'État et de gouvernement, renforçant ainsi son influence globale. Le G20 regroupe 19 pays (dont les cinq pays ciblés par cette stratégie), l'Union européenne et l'Union africaine.

Bien que n'étant pas membre du G20, la Suisse y attache une grande importance et s'efforce de renforcer ses relations avec ses membres non européens, en ligne avec l'objectif 8 de la SPE 2024–2027 visant à diversifier le commerce extérieur et à renforcer la résilience économique.

Le G20, sans secrétariat permanent, fonctionne avec une présidence tournante qui détermine ses priorités annuelles. Ses travaux se répartissent entre le volet financier (finance track), axé sur les questions économiques et monétaires, et le volet sherpa (sherpa track), traitant d'autres thématiques comme le climat, le commerce, la recherche et l'innovation ainsi que la santé.

Les cinq pays asiatiques membres du G20 considèrent ce forum comme un levier stratégique pour relever des défis mondiaux. L'ordre du jour s'est élargi à des priorités telles que l'Agenda 2030, la gestion des crises sanitaires et l'égalité des genres. La Chine, l'Inde et l'Indonésie plaident pour une plus grande attention aux besoins des pays du Sud, mettant l'accent sur la dette, le développement durable et des politiques plus équitables.

En tant que centre financier majeur avec une banque d'importance systémique, la Suisse vise à participer activement aux discussions du G20 qui influencent l'architecture financière internationale. Elle s'aligne également sur les objectifs du G20, comme la lutte contre le changement climatique et la promotion du développement durable. Depuis 2016, la Suisse a réussi à être invitée chaque année au volet financier et contribue à divers groupes de travail du volet sherpa, notamment sur le commerce, l'investissement et la santé. Elle est également invitée à participer aux groupes de travail sur la recherche et l'innovation.

## 5.3 Autres formats multilatéraux

L'**OCDE** accorde une priorité stratégique à ses activités en lien avec la région indopacifique. Si le Japon et la Corée du Sud sont membres de l'OCDE, la Chine, l'Inde et l'Indonésie figurent parmi ses cinq partenaires clés. En 2024, l'Indonésie a entamé son processus d'adhésion pour devenir membre à part entière.

Les relations entre l'OCDE et la région se renforcent également grâce à des partenariats avec l'APEC et l'ASEAN. En plus de ses bureaux à Tokyo, Jakarta et Pékin, l'OCDE souhaite avoir une présence à New Delhi. L'organisation cherche notamment à harmoniser les normes nationales et régionales avec ses standards.

La Suisse soutient cette démarche active de l'OCDE, permettant de développer des normes internationales garantissant davantage de stabilité. Les participations actives de la Suisse au sein de l'OCDE dans des domaines tels que la transformation numérique, le renforcement de la résilience des chaînes de valeur mondiales ou encore la transition vers des modèles à faibles émissions de carbone s'inscrivent dans les objectifs de promotion de bonnes pratiques de l'OCDE selon son cadre stratégique pour la région indopacifique<sup>23</sup>.

23 Organisation de coopération et de développement économiques (2024): [Plan de mise en œuvre du cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique](#).

L'**ASEAN** œuvre à la promotion de la paix, de la stabilité, du progrès économique et du développement social en Asie du Sud-Est. L'intégration économique avancée entre ses dix membres et l'absence de conflits internes sont des réussites majeures. L'ASEAN a instauré une culture de dialogue et de coopération unique en Asie. L'Association sert également de plateforme pour impliquer d'autres acteurs dans une coopération régionale élargie en recourant à divers formats de dialogue.

La Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud figurent parmi les six partenaires stratégiques globaux de l'ASEAN, aux côtés des États-Unis et de l'Australie. Membre fondateur, l'Indonésie joue un rôle central dans son fonctionnement.

Depuis 2016, la Suisse bénéficie d'un partenariat de dialogue sectoriel avec l'ASEAN, renforçant sa présence en Asie du Sud-Est. Ce partenariat permet des échanges de haut niveau et des coopérations techniques, notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la durabilité et de la numérisation. Ces efforts s'inscrivent dans le plan d'action de la [stratégie Asie du Sud-Est 2023–2026](#).

La Suisse participe activement à la **Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures** (AIIB) créée en 2015 sous l'impulsion de la Chine et dont le siège est à Pékin. Avec environ 27 % des droits de vote, la Chine joue un rôle central parmi les plus de 90 membres. Alternative aux institutions de Bretton Woods, l'AIIB finance des projets d'infrastructure dans des domaines clés comme les transports, l'énergie et la connectivité numérique. Membre fondateur, la Suisse veille au respect des normes environnementales et sociales internationales et promeut des infrastructures durables.

Concernant les grands accords commerciaux régionaux, la Suisse n'envisage pas pour l'instant d'adhérer au RCEP ou au PTPGP. Elle suit de près l'évolution de ces accords – impliquant notamment la Chine, le Japon, la Corée du Sud et l'Indonésie – pour évaluer leur potentiel économique et leur faisabilité politique en vue d'une éventuelle adhésion.

# 6 Priorités bilatérales

## 6.1 Chine<sup>24</sup>

<b>CHINE</b>	<b>Population:</b> 1,418 milliard (2025)	<b>PIB (nominal):</b> 19,5 billions USD (estimation 2025)	<b>Représentation depuis:</b> 1950
	<b>Croissance démographique:</b> -0,06 % (2024)	<b>Croissance annuelle du PIB:</b> +4,5 % (estimation 2025)	<b>Communauté suisse:</b> 2978 Persones <sup>25</sup> (2025)
	<b>IDH:</b> rang 75/191 (2022)	<b>RNB par habitant:</b> 14 870 USD (estimation 2025)	<b>Volume des échanges:</b> 33,5 milliards CHF (2024)

### Caractéristiques du pays

La Chine est un acteur géopolitique et économique incontournable, marquant l'ordre international par sa montée en puissance. Sur le plan interne, la Chine est un État à parti unique dirigé par le Parti communiste chinois (PCC) depuis 1949. Le président chinois Xi Jinping détient un pouvoir centralisé en étant simultanément secrétaire général du PCC et président de la Commission militaire centrale. Ce système politique est fortement hiérarchisé, avec une concentration du pouvoir au sommet du parti. La lutte contre la corruption et l'extension du mandat présidentiel font partie des réformes politiques majeures entreprises par Xi Jinping depuis son arrivée au pouvoir en 2012.

Deuxième économie mondiale après les États-Unis, la Chine a connu une croissance fulgurante depuis les réformes économiques initiées par Deng Xiaoping, devenant un acteur clé du commerce mondial. Plus récemment, le progrès technologique est devenu une pierre angulaire de son développement économique et de son ambition d'autonomie stratégique. Cette volonté se manifeste notamment par son ascension au premier plan dans les domaines des véhicules électriques et du stockage de l'énergie. Sur le plan militaire, la Chine modernise rapidement ses forces armées et affirme sa présence en mer de Chine méridionale et autour de Taïwan.

Le gouvernement a par ailleurs renforcé son contrôle politique et imposé des restrictions des libertés publiques et des droits civiques. Le PCC justifie ces mesures par l'amélioration des conditions socio-économiques et l'impératif d'unité nationale. Les dissidents ainsi que les appels à une plus grande autonomie des minorités ethniques, religieuses et autres, sont perçus comme une menace pour le système et sont réprimés.

Dans le but de renforcer le contrôle social et de maintenir la stabilité intérieure, la Chine exploite les possibilités de la numérisation. Les mesures de surveillance ont atteint de nouveaux niveaux avec la stratégie zéro COVID.

### La Suisse et la Chine

Les relations diplomatiques entre la Suisse et la Chine remontent à 1950, lorsque la Suisse a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître la République populaire de Chine. Cet acte a marqué le début d'une coopération pragmatique basée sur des intérêts économiques et politiques, prenant en compte des systèmes politiques différents. L'année 2025 est ainsi marquée par le 75<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays. Bien que bonnes et reposant sur une vingtaine de dialogues actifs, ces relations ne sont pas exemptes de défis, notamment en raison de différences politiques et de préoccupations en matière de droits de l'homme. En 2016, un « partenariat stratégique innovateur » a été conclu entre les deux pays et un dialogue stratégique annuel est organisé entre les ministres des affaires étrangères. La Suisse est par ailleurs le seul pays à maintenir un dialogue spécifique sur le travail et l'emploi avec la Chine.

La Suisse exprime ses préoccupations concernant la situation des droits de l'homme en Chine, en particulier sur les sujets de la liberté d'expression, de la situation des minorités ethniques et religieuses dans les régions autonomes du Tibet et du Xinjiang et de la restriction des libertés à Hong Kong. Ces préoccupations sont abordées tant dans le cadre bilatéral, notamment lors du dialogue sur les droits de l'homme, que multilatéral, en particulier au sein des enceintes onusiennes.

L'influence croissante de la Chine se fait sentir également en Suisse par des activités croissantes de diplomatie publique mais aussi par des activités d'espionnage sur son territoire. Le pays représente une cible importante compte tenu de son rôle d'État hôte de nombreuses organisations internationales ainsi que par la présence de diasporas établies qui ont des liens avec la Chine. Les défis concernent également les places

24 Le présent chapitre prolonge la stratégie Chine 2021–2024. Tel que décidé par le message sur la législature 2023–2027, cette actualisation vise à renforcer la cohérence, l'efficacité et la pertinence des relations entre la Suisse et la Chine. Les principes de coopération bilatérale définis au ch. 3.3 de la stratégie Chine 2024–2027 continuent d'être appliqués.

25 Chine continentale: 1047 / Hong Kong: 1544 / Macao: 24 / Taïwan (Taipei chinois): 363.

économique et scientifique suisses, qui pourraient faire les frais d'un espionnage économique et industriel.

Conformément à sa politique d'une seule Chine, la Suisse n'entretient pas de relations diplomatiques avec les autorités de Taïwan (Taipei chinois), même si une coopération technique dans les domaines scientifique, économique et culturel est possible et souhaitée. À cet égard, la Suisse reconnaît également le caractère démocratique des autorités et de la société taïwanaises<sup>26</sup>.

En 2013, la Suisse est devenue le premier pays d'Europe continentale à signer un ALE avec la Chine. Des négociations ont débuté en 2024 afin d'optimiser cet accord. La Chine est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de la Suisse. Les exportations suisses sont dominées par les produits pharmaceutiques, les machines, l'horlogerie et la haute technologie, tandis que la Suisse importe de Chine des produits électroniques, des textiles et d'autres biens manufacturés.

Les investissements suisses en Chine ont fortement progressé ces dernières décennies. De grandes entreprises suisses ont établi une présence solide en Chine, investissant dans des usines de production, des centres de recherche et développement, ainsi que des partenariats locaux. Cependant, l'environnement réglementaire complexe, le contexte géopolitique ou encore l'exemple récent de la pandémie nécessitent une approche stratégique et une adaptation constante.

Différents formats de coopération pour maintenir et élargir la coopération financière existent, dont la pierre angulaire est le groupe de travail de haut niveau. Des projets de coopération bilatérale sont avant tout orientés vers le marché et portés par les acteurs économiques. Parmi ceux-là, le *China-Swiss Stock Connect* créé a été créé en 2021. Cette connexion entre la Bourse suisse SIX et celles de Shanghai et de Shenzhen est un exemple d'initiatives du secteur privé.

La recherche et l'innovation occupent également une place essentielle dans les relations bilatérales. Malgré les défis liés à la protection des données et à la sécurité de la recherche en raison du cadre législatif chinois, les universités suisses et chinoises s'appliquent à poursuivre leurs partenariats. Parallèlement, Swissnex, présent à Shanghai depuis 2008, joue un rôle clé dans le développement de collaborations entre acteurs FRI, notamment dans les domaines de l'énergie, du développement durable et des technologies de la santé.

---

<sup>26</sup> Voir le rapport du Conseil fédéral (2023) donnant suite au postulat [21.3967 CPE-N](#) du 25.06.2021 « [Relations avec Taïwan \(Taipei chinois\) : situation actuelle et possibilités d'approfondissement](#) ».

## Objectifs et mesures

### Multilatéralisme

1. **La Suisse renforce ses dialogues sur le plan multilatéral avec la Chine.**
  - a. Organiser un dialogue bilatéral annuel avec la Chine sur les priorités respectives à l'ONU et dans les autres enceintes multilatérales.
  - b. Poursuivre les échanges avec les partenaires européens et du G7 sur les enjeux multilatéraux impliquant la Chine.
  - c. Coopérer avec la Chine dans les forums multilatéraux afin de renforcer le droit international.

### Paix et sécurité

2. **La Suisse défend ses intérêts sécuritaires en dialoguant avec la Chine sur les questions stratégiques et de stabilité régionale.**
  - a. Approfondir les dialogues avec la Chine sur la promotion de la paix, la maîtrise des armements, le désarmement et le contrôle des exportations.

### Prospérité et compétitivité

3. **La Suisse renforce ses relations économiques, financières et scientifiques avec la Chine tout en garantissant un cadre de coopération équilibré et sécurisé.**
  - a. Optimiser l'ALE avec la Chine pour améliorer l'accès au marché et renforcer les dispositions sur le travail et l'environnement.
  - b. Soutenir les entreprises suisses actives en Chine par des démarches sur la base des règles de l'OMC.
  - c. Promouvoir dans des formats bilatéraux et multilatéraux la coopération dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, tout en renforçant la sécurité de la recherche.
  - d. Renforcer le dialogue sur la coopération internationale et les réponses humanitaires avec les agences gouvernementales et académiques.
  - e. Maintenir une coopération pragmatique avec Taïwan (Taipei chinois) sous forme d'échanges techniques dans les domaines économiques, scientifiques et culturels.

### Environnement

4. **La Suisse s'engage avec la Chine dans les domaines de l'environnement, du climat et de la santé.**
  - a. Développer avec la Chine des initiatives en matière d'environnement, de climat et de santé dans les pays de la coopération internationale de la Suisse.

### Démocratie et gouvernance

5. **La Suisse s'engage en faveur du respect des droits de l'homme et de l'état de droit par la Chine.**
  - a. Défendre le respect de l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme en Chine en utilisant l'ensemble des plateformes disponibles, y compris le dialogue bilatéral sur les droits de l'homme.
  - b. Renforcer la lutte contre les activités d'espionnage et d'influence chinoises en Suisse, notamment en protégeant les communautés d'origine chinoise vivant en Suisse.

### Objectif transversal

6. **La Suisse renforce ses compétences en lien avec la Chine.**
  - a. Promouvoir l'acquisition de compétences en lien avec la Chine (séminaires, cours de langue, etc.) au sein de l'administration fédérale.
  - b. Renforcer les échanges avec les acteurs suisses qui contribuent à la mise en œuvre de la stratégie Asie G20.

## 6.2 Inde

### INDE

**Population:**  
1,456 milliard (2025)  
**Croissance démographique:**  
+0,88 % (2024)  
**IDH:**  
rang 134/191 (2022)

**PIB (nominal):**  
4,27 billions USD (estimation 2025)  
**Croissance annuelle du PIB:**  
+6,5 % (estimation 2025)  
**RNB par habitant:**  
2940 USD (estimation 2025)

**Représentation depuis:**  
1915  
**Communauté suisse:**  
582 (2025)  
**Volume des échanges:**  
4,1 milliards CHF (2024)

### Caractéristiques du pays

L'Inde est la plus peuplée des démocraties parlementaires ainsi que la cinquième économie mondiale, avec un PIB estimé à 4,27 billions de dollars et une croissance prévue de 6,5 % (2025). Sa population, la plus importante au monde avec plus de 1,43 milliard d'habitants depuis 2023, continue de croître, bien que les projections démographiques prévoient un ralentissement de cette croissance dans les décennies à venir.

L'essor économique de l'Inde est porté par une classe moyenne en pleine expansion, estimée à plus de 300 millions de personnes, et un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Ce contexte attire des investissements étrangers massifs, particulièrement dans les secteurs des technologies de l'information, des infrastructures, de l'énergie et des technologies vertes. Reconnu comme un leader mondial dans les services informatiques et les logiciels, l'Inde joue un rôle stratégique dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les réformes structurelles ambitieuses et son vaste marché intérieur ont permis à l'Inde de maintenir l'une des croissances économiques les plus fortes au monde, consolidant ainsi sa position de moteur économique global.

Cependant, cette dynamique s'accompagne de défis persistants. Les inégalités entre zones urbaines et rurales demeurent importantes, et le système des castes continue d'influencer la structure sociale. Une polarisation croissante affecte les relations entre la majorité hindoue et les minorités religieuses, notamment musulmane. Par ailleurs, les coupures ciblées d'Internet ont un impact négatif sur la liberté d'expression et des médias.

Le rôle géopolitique de l'Inde gagne en importance dans un contexte régional marqué par des tensions sécuritaires et des enjeux économiques. L'Inde renforce sa position stratégique grâce à une politique de défense active et à son rôle clé dans des secteurs cruciaux, tels que les technologies de l'information et les énergies renouvelables.

Sur la scène mondiale, l'Inde continue de renforcer son rôle d'acteur clé dans la gouvernance mondiale, accueillant des événements tels que le G20 et le Sommet pour le climat de 2023. La diplomatie indienne dans le cadre du groupe des BRICS s'aligne sur sa vision d'une multipolarité équilibrée où le dialogue et la coopération sont les piliers de la stabilité mondiale.

Consciente de cette influence croissante, l'Inde mène une politique extérieure active en concluant des partenariats stratégiques importants avec la Russie, les États-Unis, l'Union européenne, ainsi qu'avec les autres protagonistes mondiaux.

### La Suisse et l'Inde

La Suisse a reconnu l'Inde dès son accession à l'indépendance en 1947 et a immédiatement établi des relations diplomatiques. La Suisse entretient des relations étroites et dynamiques avec l'Inde, qui se traduisent par de nombreux traités et accords ainsi que par de fréquentes rencontres diplomatiques de haut niveau. La politique, l'économie (innovation) et l'environnement (durabilité) constituent les trois axes principaux des relations bilatérales. Par des contacts ciblés avec les autorités et la société civile, la Suisse encourage le respect des droits de l'homme, en particulier ceux des minorités religieuses. D'une manière plus générale, la Suisse poursuit un dialogue constructif avec l'Inde sur les questions de paix et de sécurité.

En Inde, les PME suisses bénéficient d'un marché en croissance pour les biens de consommation haut de gamme, les machines de précision et les solutions de haute technologie. Avec son industrie pharmaceutique d'envergure et son écosystème de recherche en pleine expansion, l'Inde offre des possibilités de partenariats en R&D, en particulier dans les domaines de la biotechnologie et de la technologie médicale. La signature d'un accord de coopération bilatérale en 2022, axé sur la recherche et l'innovation, a renforcé le cadre de ces partenariats.

En matière de développement durable, l'Inde a mis en place des politiques ambitieuses pour promouvoir les énergies renouvelables. Le pays vise à atteindre 500 GW de capacité des énergies renouvelables d'ici à 2030, créant des opportunités pour les entreprises suisses spécialisées dans les technologies vertes et les infrastructures intelligentes. De plus, la Suisse apporte son aide en matière de préparation aux catastrophes liées au climat et aide les communautés à gérer les risques d'événements environnementaux extrêmes.

Plus récemment, la signature du Partenariat commercial et économique (TEPA) entre les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Inde le 10 mars 2024, après 16 ans de négociations, représente un jalon très important pour la politique commerciale. La Suisse et les autres États de l'AELE ont été les premiers partenaires européens à conclure un tel accord avec l'Inde. Le processus de ratification est en cours (situation en 2025).

L'Inde est devenue un centre névralgique pour les industries de haute technologie telles que l'IA, la cybersécurité, les technologies financières et la fabrication avancée. Bangalore, où la Suisse opère un site Swissnex depuis 2010, est à l'avant-garde de la révolution technologique du pays. Cette dynamique

présente des opportunités de collaboration avec la Suisse, notamment dans les domaines de l'innovation technologique, des sciences de la vie et des énergies renouvelables, où l'expertise suisse est mondialement reconnue.

## Objectifs et mesures

### Paix et sécurité

1. **La Suisse et l'Inde encouragent les efforts de paix et de sécurité.**
  - a. Poursuivre le dialogue avec l'Inde sur la guerre contre l'Ukraine ainsi que sur d'autres enjeux sécuritaires mondiaux.

### Prospérité et compétitivité

2. **La Suisse et l'Inde intensifient leurs relations dans les domaines de l'économie et de l'innovation.**
  - a. Mettre en œuvre le TEPA en assurant un suivi spécifique de la promotion des investissements et des dispositions relatives au développement durable.
  - b. Conclure la négociation d'un nouvel accord bilatéral de protection des investissements.
  - c. Faciliter l'accès des entreprises suisses aux grands projets d'infrastructures dans le cadre du mandat de Team Switzerland en développant le réseau d'acteurs techniques et financiers clés.
  - d. Intensifier la coopération en matière d'innovation et de numérisation par les programmes de l'*Indo-Swiss Innovation Platform*, en élargissant ses instruments de recherche et son réseau de spécialistes.
3. **La Suisse promeut les relations entre les peuples avec l'Inde.**
  - a. Renforcer les conditions-cadres afin d'assurer le traitement efficace des demandes de visa pour touristes, chercheurs et investisseurs.

### Environnement

4. **La Suisse poursuit le partenariat avec l'Inde dans les domaines du climat, de la gestion des risques naturels et de l'environnement.**
  - a. Soutenir les autorités indiennes dans la réalisation de leurs ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcement de la résilience face aux événements climatiques, en visant également le niveau régional.
  - b. Renforcer la coopération en gestion des risques naturels et en prévention, notamment en soutenant la recherche sur les aléas en milieu montagneux et en promouvant la collaboration régionale.

### Démocratie et gouvernance

5. **La Suisse œuvre en faveur de la résilience démocratique et du respect des droits de l'homme et de l'état de droit en Inde.**
  - a. Poursuivre les échanges en matière de droits de l'homme, incluant les droits des minorités et la liberté d'expression, par des échanges avec les autorités et la société civile.
6. **La Suisse reste engagée sur la thématique entreprises et droits humains.**
  - a. Encourager la responsabilité sociale des entreprises en facilitant les échanges entre secteur privé et société civile par des événements et ateliers thématiques.

## 6.3 Indonésie<sup>27</sup>

### INDONÉSIE

**Population:**  
284 millions (2025)

**Croissance démographique:**  
+0,8% (2024)

**IDH:**  
rang 112/191 (2022)

**PIB (nominal):**  
1,49 billion USD (estimation 2025)

**Croissance annuelle du PIB:**  
+5,1% (estimation 2025)

**RNB par habitant:**  
5250 USD (2023)

**Représentation depuis:**  
1863

**Communauté suisse:**  
1198 (2025)

**Volume des échanges:**  
820 millions CHF (2024)

### Caractéristiques du pays

L'Indonésie est le seul pays du G20 en Asie du Sud-Est. Archipel de plus de 17 000 îles, l'Indonésie est le quatrième pays le plus peuplé au monde<sup>28</sup>. Son économie se développe de manière dynamique: selon des prévisions à long terme, l'Indonésie pourrait devenir la quatrième économie mondiale (après la Chine, l'Inde et les États-Unis) d'ici à 2050<sup>29</sup>. Le multiculturalisme de l'Indonésie, république démocratique à régime présidentiel qui compte plus de 300 groupes ethniques, a une influence considérable sur son système politique empreint d'une culture du consensus.

L'Indonésie tient compte de son importance croissante en menant une politique étrangère engagée et indépendante. Elle joue un rôle de leader au sein de l'ASEAN, dont le secrétariat est situé à Jakarta, et a l'ambition d'être un porte-parole des pays du Sud, notamment en tant que membre du groupe des BRICS. Au niveau mondial, l'Indonésie s'engage également en faveur d'un multilatéralisme efficace et s'efforce de se positionner en tant que bâtisseur de ponts. État démocratique parmi les plus peuplés au monde, il a notamment accueilli le Forum pour la démocratie de Bali, un format de dialogue de haut niveau visant à promouvoir les valeurs démocratiques dans la région Asie-Pacifique.

L'Indonésie a connu un développement socio-économique considérable au cours des deux dernières décennies. Une classe moyenne qui jouit d'un niveau de vie grandissant s'est développée. L'abondance des ressources minérales, qui sont importantes pour la transition énergétique mondiale, génère de nouvelles sources de revenus pour le pays. Néanmoins, l'Indonésie reste confrontée à d'importants défis économiques et sociaux. La productivité et la compétitivité peuvent encore être améliorées. L'urbanisation rapide pose de nouvelles exigences en matière d'infrastructures. Il existe également des défis en matière de respect des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la protection des minorités et la lutte contre la torture. Le pays dispose d'une société civile et d'une presse actives. Cependant, on observe un renforcement des tendances à la concentration du pouvoir

et à la limitation de la participation démocratique et de la liberté d'expression.

Le revers de la médaille du développement économique dynamique est l'ampleur des problèmes environnementaux. La déforestation des forêts tropicales humides menace la biodiversité et contribue au changement climatique. Malgré l'objectif de neutralité climatique d'ici à 2060, les émissions de gaz à effet de serre de l'Indonésie augmentent rapidement. Le pays figure déjà parmi les dix principaux émetteurs de CO<sub>2</sub> au monde<sup>30</sup>. En parallèle, l'Indonésie, dont les zones d'habitation sont situées à basse altitude, est plus touchée que la moyenne par le changement climatique. Les dommages causés par les inondations et les glissements de terrain ont augmenté au cours des dernières années. Indépendamment du changement climatique, l'Indonésie est régulièrement frappée par des catastrophes naturelles en raison de sa situation sur la ceinture de feu du Pacifique.

### La Suisse et l'Indonésie

En 1863, la Suisse a ouvert une première représentation à Batavia (l'actuelle Jakarta). En 1949, elle a reconnu l'indépendance de l'Indonésie vis-à-vis des Pays-Bas. En 1951, une représentation indonésienne a été ouverte à Berne. Les relations bilatérales sont bonnes et dynamiques. Outre une diplomatie de visite soutenue au niveau du Conseil fédéral, des consultations politiques et des réunions de la commission mixte économique et commerciale ont lieu régulièrement. Dans le domaine des droits de l'homme, la Suisse travaille en étroite collaboration avec les autorités locales, notamment sur les thèmes prioritaires de la prévention de la torture et de la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme.

Pour la Suisse, l'Indonésie est un partenaire à fort potentiel. Si le volume des échanges commerciaux bilatéraux se situe aujourd'hui encore à un niveau relativement modeste, la taille et le dynamisme de l'économie indonésienne ouvrent de nouvelles perspectives pour les échanges commerciaux. L'accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie crée un cadre favorable à l'intensification des relations économiques bilatérales. En tant que contribution à la protection de la forêt tropicale, l'accord

<sup>27</sup> L'Indonésie est également incluse dans la stratégie Asie du Sud-Est 2023-2026 du Conseil fédéral.

<sup>28</sup> Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division Population (2024): [World Population Prospects 2024](#).

<sup>29</sup> Bloomberg (2020): [An Economist's Guide to the World in 2025](#).

<sup>30</sup> Banque mondiale (2024): [World Development Indicators \(CO<sub>2</sub> emissions\)](#).

n'autorise l'importation d'huile de palme avec des droits de douane réduits que si celle-ci a été produite selon des critères de durabilité reconnus. L'accord bilatéral de protection des investissements, en vigueur depuis 2024, renforce en outre la sécurité juridique des investissements directs suisses en Indonésie.

Dans le cadre de la coopération économique au développement du SECO, la Suisse vise à soutenir la transition du

pays vers une économie durable, résiliente et compétitive. L'accent est mis sur les cadres politiques et réglementaires qui favorisent la prospérité, le développement d'un capital humain compétitif et la promotion d'infrastructures durables. En outre, la Suisse s'efforce d'améliorer les capacités de l'Indonésie à faire face aux catastrophes naturelles.

## Objectifs et mesures

### Prospérité et compétitivité

- 1. La Suisse et l'Indonésie intensifient leurs relations économiques bilatérales.**
  - a.** Soutenir la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique AELE-Indonésie.
  - b.** Utiliser de manière coordonnée tous les instruments de la diplomatie commerciale et de la promotion des exportations.
  - c.** Faciliter l'accès des entreprises suisses aux grands projets d'infrastructures indonésiennes.
- 2. La Suisse contribue à la promotion d'un secteur privé compétitif en Indonésie.**
  - a.** Soutenir des conditions favorables au développement d'un secteur privé résilient et compétitif.
  - b.** Aider les PME indonésiennes à accéder aux marchés internationaux et aux services financiers.
  - c.** Continuer le dialogue régulier sur les questions de travail et d'emploi.

### Environnement

- 3. La Suisse renforce sa coopération avec l'Indonésie dans les domaines du développement durable et de la prévention des catastrophes naturelles.**
  - a.** Assurer le suivi du respect des dispositions relatives au développement durable de l'accord de partenariat économique AELE-Indonésie.
  - b.** Promouvoir des infrastructures durables et un développement urbain résilient et inclusif.
  - c.** Renforcer les compétences des autorités indonésiennes en matière de gestion des risques de catastrophe par des formations et des échanges d'expertise.

### Démocratie et gouvernance

- 4. La Suisse renforce sa coopération avec l'Indonésie dans les domaines de la promotion des droits de l'homme et du développement démocratique.**
  - a.** Poursuivre les consultations locales et la coopération pratique dans le domaine des droits de l'homme.
  - b.** Renforcer la coopération en matière de promotion de la démocratie.

## 6.4 Japon

<b>JAPON</b>	<b>Population:</b> 124 millions (2025)	<b>PIB (nominal):</b> 4,39 billions USD (estimation 2025)	<b>Représentation depuis:</b> 1906
	<b>Croissance démographique:</b> -0,5 % (2024)	<b>Croissance annuelle du PIB:</b> +1,1 % (estimation 2025)	<b>Communauté suisse:</b> 2052 (2025)
	<b>IDH:</b> rang 24/191 (2022)	<b>RNB par habitant:</b> 35 610 USD (estimation 2025)	<b>Volume des échanges:</b> 12,7 milliards CHF (2024)

### Caractéristiques du pays

Démocratie parlementaire et monarchie constitutionnelle, le système politique du Japon est résilient et connaît une pluralité de partis politiques. Le parti libéral-démocrate domine la scène politique et a pratiquement toujours gouverné le pays depuis sa fondation en 1955. Les projections de sa démographie déclinante annoncent une stabilisation de la population aux environs de 2030 dont la part des personnes de 65 ans et plus sera comprise entre 30 et 35 %.

Le Japon est la quatrième économie mondiale avec un PIB de 4,39 billions de dollars et le seul membre asiatique du G7. Face à son défi démographique, le pays connaît une croissance économique relativement faible, mais ses industries continuent à jouer un rôle clé dans des domaines comme la robotique, l'électronique ou encore l'automobile. Le Japon détient une des dettes les plus importantes au monde en pourcentage du PIB (env. 260 %), mais figure aussi parmi les pays créanciers les plus importants. Le Japon est un fervent partisan d'une plus forte intégration économique en raison de ses intérêts stratégiques à maintenir des liens étroits avec les économies régionales et mondiales, le rétrécissement de son marché intérieur et sa situation insulaire. Le pays poursuit activement la conclusion d'ALE, qui constituent la force motrice au sein du PTPGP, et propose de manière proactive et effective des règles émergentes sur la sécurité économique et les chaînes d'approvisionnement sur le plan régional et international.

Le Japon est un fervent défenseur du multilatéralisme et de l'état de droit sur la scène internationale depuis de nombreuses années. Cela se manifeste notamment par le fait que le Japon a siégé plus longtemps que tout autre pays en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et qu'il est le plus grand donateur de la Cour pénale internationale.

Le rôle géopolitique du Japon gagne en importance dans un contexte régional nourri de tensions sécuritaires et de défis économiques. Dans la région, le Japon poursuit depuis plus d'une décennie sa stratégie d'un « espace indopacifique libre et ouvert » axée sur la promotion du droit international, la prospérité par le libre-échange et la construction d'infrastructure ainsi que la coopération au développement. Le concept lui sert également de base pour développer davantage les relations avec des pays partageant les mêmes valeurs, par exemple européens. Si le pacifisme a été un pilier central de l'identité du Japon depuis la Seconde Guerre mondiale,

l'évolution du contexte sécuritaire a poussé le pays à adopter une stratégie de sécurité nationale en 2022 qui, pour la première fois, adapte ses principes et ressources dans l'hypothèse d'une attaque militaire contre son territoire.

Le Japon est un des premiers pays non occidentaux à avoir développé un soft power global. La scène créative et les industries culturelles (jeux vidéo, réalité virtuelle, design, animation, mangas, art contemporain) génèrent un vif intérêt à l'étranger et participent à l'attractivité du Japon.

### La Suisse et le Japon

Suite à la visite d'une délégation de représentants de l'industrie horlogère au Japon en 1863, la Suisse et ce dernier signaient en 1864 un traité de commerce et d'amitié. En 1906, la Suisse a ouvert une représentation à Tokyo. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont bonnes et stables, marquées par des contacts diplomatiques fréquents, dont six visites présidentielles suisses entre 2017 et 2024 et de nombreux échanges au niveau du Conseil fédéral et du gouvernement japonais. Depuis 2009, la Suisse et le Japon mènent un dialogue politique dont l'objectif est de promouvoir les relations bilatérales et la coopération entre les deux pays.

La Suisse et le Japon entretiennent une excellente collaboration dans les enceintes multilatérales et coopèrent étroitement sur des thèmes tels que les méthodes de travail du Conseil de sécurité de l'ONU, les réformes au sein de l'OMC et les sujets de bonne gouvernance à l'OCDE.

Ces relations anciennes et solides sont aujourd'hui axées principalement sur leurs coopérations économique et en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, en particulier dans les domaines de l'IA, de la robotique et des énergies renouvelables. Le Japon est un pays prioritaire de la promotion des exportations et le troisième partenaire commercial de la Suisse en Asie après la Chine et l'Inde. L'ALE entre la Suisse et le Japon de 2009 est un acquis pionnier, et constitue le premier accord de ce type signé par le Japon avec un pays industrialisé. Les deux pays mènent par ailleurs un dialogue financier régulier avec pour objectif de coordonner leurs positions en matière de politique financière.

C'est à Tokyo, en 1976, que la Suisse a créé son premier poste d'attaché scientifique. Un accord de coopération dans le domaine de la science et la technologie a été signé en 2007,

sur la base duquel un comité mixte se réunit régulièrement. En 2022, un site Swissnex a été inauguré à Osaka afin d'élargir les connexions entre les écosystèmes suisses et japonais en science et technologie.

## Objectifs et mesures

### Paix et sécurité

- 1. La Suisse renforce sa coopération avec le Japon pour défendre l'état de droit et l'ordre multilatéral.**
  - a.** Poursuivre des initiatives conjointes au sein des enceintes multilatérales pour contribuer à l'architecture de consolidation de la paix et au maintien de l'état de droit.
  - b.** Intensifier la coopération dans le cadre d'initiatives régionales qui promeuvent la sécurité internationale.

### Prospérité et compétitivité

- 2. La Suisse développe ses échanges économiques et technologiques avec le Japon par un partenariat structuré.**
  - a.** Élargir les conditions-cadres pour accélérer l'innovation ouverte (open innovation) avec la participation du secteur privé et de la communauté scientifique.
  - b.** Renforcer les échanges de politique économique et les conditions-cadres économiques dans les domaines comme la finance, le commerce en ligne et les espaces de données, y compris l'équivalence en matière de protection des données.
- 3. La Suisse renforce l'économie exportatrice des PME suisses vers le Japon.**
  - a.** Poursuivre le soutien apporté par le Swiss Business Hub et l'ambassade, en facilitant l'accès des entreprises suisses au marché japonais et leurs activités sur place.
- 4. La Suisse se positionne comme un partenaire de confiance et un acteur innovant pour relever les défis communs avec le Japon.**
  - a.** Intensifier la coopération dans les domaines stratégiques définis par le mémorandum de coopération dans tous les domaines de la recherche conclu en 2023.
  - b.** Valoriser les ressources suisses en matière d'innovation, de créativité, de durabilité et de santé lors de l'Exposition universelle 2025 d'Osaka et au-delà, en impliquant entreprises et institutions académiques.
  - c.** Accroître la visibilité des atouts suisses en matière d'innovation et de durabilité auprès des jeunes décideurs et des leaders d'opinion.
  - d.** Renforcer les échanges culturels et les liens institutionnels entre les deux pays, y compris au niveau des régions, des cantons et des villes partenaires.

## 6.5 Corée du Sud

### CORÉE DU SUD

**Population:**  
52 millions (2024)

**Croissance démographique:**  
-0,02 % (2024)

**IDH:**  
rang 19/191 (2022)

**PIB (nominal):**  
1,95 billion USD (estimation 2025)

**Croissance annuelle du PIB:**  
+2,2 % (estimation 2025)

**RNB par habitant:**  
37 670 USD (estimation 2025)

**Représentation depuis:**  
1965

**Communauté suisse:**  
322 (2025)

**Volume des échanges:**  
5,1 milliards CHF (2024)

### Caractéristiques du pays

La Corée du Sud est une république démocratique qui a émergé de son régime autoritaire à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Le pays connaît aujourd'hui un système semi-présidentiel, un système judiciaire indépendant et une forte protection des libertés civiles et politiques. La polarisation entre les deux principaux camps politiques, progressistes et conservateurs, est prononcée, créant parfois un climat de confrontation sur la scène politique.

La Corée du Sud, membre de l'OCDE et du G20, se classe au 14<sup>e</sup> rang des économies mondiales et au quatrième rang en Asie, selon le FMI. La montée en puissance du pays, passant d'un PIB par habitant de 64 dollars en 1955 à 37 670 dollars en 2025, illustre le succès de sa stratégie d'industrialisation axée sur les exportations. La Corée du Sud est devenue un leader mondial dans les industries de haute technologie telles que les semi-conducteurs, les produits pharmaceutiques et la construction navale, et est aujourd'hui le dixième exportateur d'armes au monde. Ce développement a été en grande partie porté par les puissants conglomérats familiaux sud-coréens, qui représentent environ 60 % du PIB national. En dépit de ces succès, le déclin démographique de la Corée du Sud, marquée par le taux de natalité le plus bas jamais enregistré à l'échelle mondiale, pèse sur son système de protection sociale (retraites et santé avant tout) et sa force de travail.

Sur le plan diplomatique, la Corée du Sud continue de renforcer son rôle mondial en accueillant des événements internationaux et en élargissant son réseau diplomatique. Le pays a ouvert une dizaine de représentations en 2024 et prévoit d'augmenter son budget d'aide au développement, de 5,7 milliards de dollars en 2024 à 8,8 milliards en 2025. En outre, la Corée du Sud aspire à devenir un leader mondial de la gouvernance des technologies numériques, notamment avec son projet Digital Bill of Rights visant à établir des normes internationales pour la gestion des technologies afin de garantir leur éthique et leur bénéfice social.

Le soft power de la Corée du Sud, notamment dans le domaine culturel, a considérablement renforcé l'image du pays comme une nation dynamique, créative et moderne, tout en jouant un rôle crucial dans sa diplomatie. Cette influence mondiale inclut la musique (K-pop), le cinéma, la gastronomie, ainsi que l'industrie de la mode et de la beauté. Ces succès, fruits d'une culture entrepreneuriale soutenue activement par le gouvernement, génèrent des retombées économiques importantes,

contribuant à accroître les exportations et à attirer un nombre croissant de touristes.

### La Suisse et la Corée du Sud

Le Conseil fédéral reconnaît le gouvernement de Corée du Sud en 1962 et décide d'établir une ambassade à Séoul en 1969. Les premiers accords bilatéraux sont conclus en 1971 (encouragement et protection des investissements), 1975 (transports aériens) et 1977 (garantie et protection des brevets d'invention et des marques). La Suisse joue un rôle historique dans la promotion de la paix sur la péninsule coréenne en tant que membre, aux côtés de la Suède, de la NNSC, qui surveille l'accord d'armistice entre la Corée du Nord et la Corée du Sud depuis 1953. La convergence des priorités suisses et sud-coréennes dans les instances multilatérales offre une base solide pour approfondir les liens bilatéraux et relever les défis internationaux communs.

En Corée du Sud, les PME suisses bénéficient d'opportunités dans les biotechnologies, les machines de précision, les technologies propres et les biens de consommation. L'expertise suisse dans le domaine des machines de précision répond à la demande croissante de la Corée du Sud pour améliorer ses capacités de fabrication. Les innovations suisses bénéficient de synergies dans les domaines de l'hydrogène et des transports durables. Le secteur pharmaceutique, avec des projets R&D conjoints, et le marché du luxe, notamment les montres et bijoux suisses, sont également prometteurs.

Les relations économiques bilatérales entre la Suisse et la Corée du Sud sont bien développées. Elles bénéficient de l'ALE entre l'AELE et la Corée du Sud entré en vigueur en 2006. Les avantages de cet accord connaissent une érosion, notamment en raison d'un ALE plus favorable entre la Corée du Sud et l'Union européenne. Une actualisation de l'accord n'est pas considérée comme prioritaire par Séoul à ce stade.

Forte de l'un des budgets de R&D les plus élevés des pays de l'OCDE, la Corée du Sud met l'accent sur l'innovation et offre des opportunités de collaboration dans les domaines où l'expertise suisse est bien établie comme la biotechnologie, la technologie quantique et le développement des batteries. Des plateformes telles que la Swiss-Korean Innovation Week, lancée par l'Ambassade de Suisse en République de Corée, et la Life Science Initiative soutiennent ces efforts, en favorisant les connexions entre les sphères scientifiques, commerciales, culturelles et politiques.

En mai 2023, la Suisse et la Corée du Sud ont signé une déclaration conjointe de coopération en matière de recherche, mettant l'accent sur la numérisation, la biotechnologie et la technologie quantique. Ce partenariat combine les forces de la Suisse en matière de recherche fondamentale avec la focalisation de la Corée du Sud sur la recherche appliquée et

la commercialisation. Le pays a donné la priorité à la coopération dans le domaine de la technologie quantique, avec des initiatives de financement conjointes soutenant jusqu'à dix projets sur une période de trois ans. La Suisse, leader en technologie quantique, voit dans ce partenariat une opportunité précieuse de collaboration.

## Objectifs et mesures

### Paix et sécurité

- 1. La Suisse et la Corée du Sud poursuivent leurs efforts en matière de paix et de sécurité.**
  - a.** Coopérer étroitement au sein des enceintes multilatérales pour soutenir les réformes de l'architecture de consolidation de la paix.
  - b.** Maintenir le rôle de la Suisse pour la stabilité dans la péninsule coréenne, notamment par la NNSC et les efforts de facilitation du dialogue.

### Prospérité et compétitivité

- 2. La Suisse et la Corée du Sud renforcent leur collaboration économique et scientifique.**
  - a.** Maintenir l'égalité des conditions de concurrence pour les exportations suisses et chercher à moderniser l'ALE entre l'AELE et la Corée du Sud.
  - b.** Intensifier la coopération scientifique et technologique, notamment dans les domaines de la numérisation, des biotechnologies, des sciences de la vie et de la technologie quantique conformément à la déclaration conjointe conclue en 2023, en s'appuyant sur des plateformes telles que la Swiss-Korean Innovation Week et la Life Science Initiative.
  - c.** Renforcer les instruments de diplomatie commerciale et de promotion des exportations, en mettant l'accent sur les secteurs à haute valeur ajoutée et innovants.
  - d.** Favoriser l'accès des start-up suisses à l'écosystème d'innovation coréen en soutenant les connexions avec incubateurs, centres de recherche et partenaires industriels.

### Environnement

- 3. La Suisse et la Corée du Sud accroissent leur coopération en matière de durabilité environnementale.**
  - a.** Soutenir et élargir la coopération multilatérale dans les domaines de l'action climatique, de la finance verte et de l'environnement.
  - b.** Identifier et promouvoir les opportunités pour les technologies environnementales suisses.

### Démocratie et gouvernance

- 4. La Suisse encourage les échanges avec la Corée du Sud dans les domaines de la démocratie et de la gouvernance et en matière de diplomatie scientifique.**
  - a.** Développer les échanges en matière de diplomatie scientifique, notamment sur l'éthique de l'IA, la cybersécurité et la technologie quantique, en intégrant la Corée du Sud dans les travaux de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA).

### Objectif transversal

- 5. La Suisse favorise les échanges entre les peuples avec la Corée du Sud.**
  - a.** Soutenir le développement de partenariats structurés entre municipalités et l'établissement de coopérations entre les acteurs culturels, académiques et économiques.

# 7 Instruments et partenaires de mise en œuvre

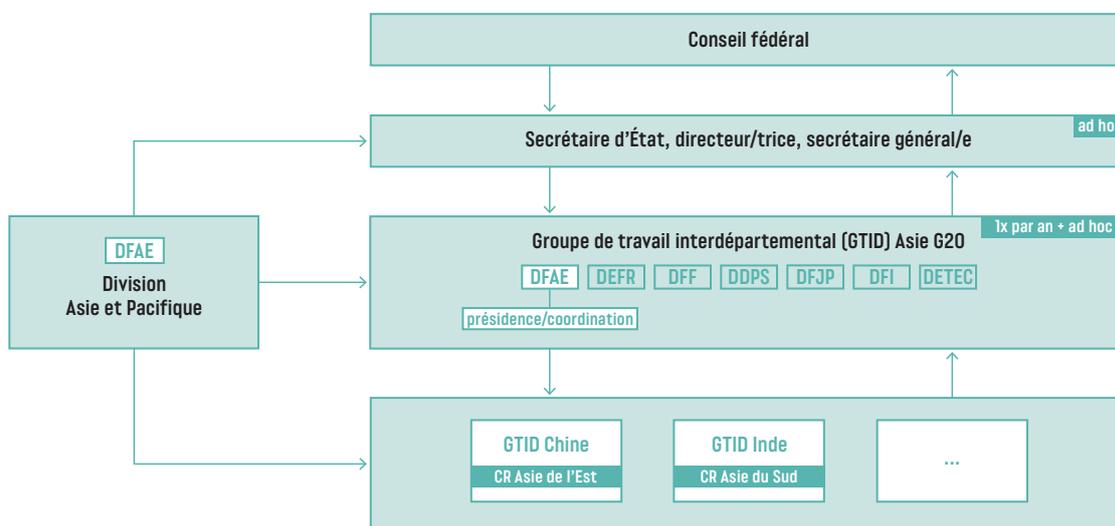


Figure 12: Fonctionnement de la coordination interdépartementale (source: DFAE)

## 7.1 Instruments de coordination interne

Pour mettre en œuvre la présente stratégie, un nouveau groupe de travail interdépartemental Asie G20 est créé. Ce groupe se réunit au moins une fois par an pour assurer l'échange d'informations entre tous les services fédéraux chargés de questions en lien avec les pays concernés et permettre de coordonner les positions. Il veille à la réalisation des objectifs de la stratégie par un système assurant le suivi et l'évaluation de chaque mesure par les services compétents.

Ce nouveau comité ne rend pas caduc le groupe de travail interdépartemental sur la Chine, qui continuera de se réunir au moins deux fois par an pour suivre les questions spécifiques relatives à ce pays et poursuivre le travail de cohérence entrepris depuis l'adoption de la stratégie Chine 2021-2024. De même, un groupe de travail interdépartemental sur l'Inde, déjà mis sur pied, poursuivra son travail au rythme d'au moins une réunion annuelle. Quant à l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud, des réunions ad hoc pourront être convoquées.

En dehors du Conseil fédéral, le Parlement, les cantons, les villes, les représentants de l'économie et de la place financière, les hautes écoles et les instituts de recherche, la société civile ainsi que les citoyens de ces pays jouent un rôle important dans les relations avec les pays concernés par la présente stratégie. Le Conseil fédéral salue l'entretien d'échanges réguliers avec et entre ces différents acteurs.

Il s'agit également de rester flexible dans l'application des instruments de politique étrangère et de tenir compte des évolutions tant dans le contexte des intérêts de la Suisse que des développements régionaux et mondiaux. Une évaluation intermédiaire de la stratégie est prévue après deux ans et permettra de tirer un premier bilan ainsi que de proposer d'éventuelles adaptations.

## 7.2 Instruments de coordination externe

La Suisse officielle dispose de nombreux canaux de dialogue et d'échange avec les pays concernés par la présente stratégie, ainsi que d'une palette de représentations officielles sur leur territoire. Les ressources à disposition permettent aussi de cultiver la coopération et le dialogue au sein d'instances multilatérales. Il ne s'agit pas ici uniquement du système onusien, mais aussi d'institutions financières et commerciales ainsi que d'autres instances normatives, toutes multilatérales, au sein desquelles la Suisse interagit avec les pays concernés.

# Annexe

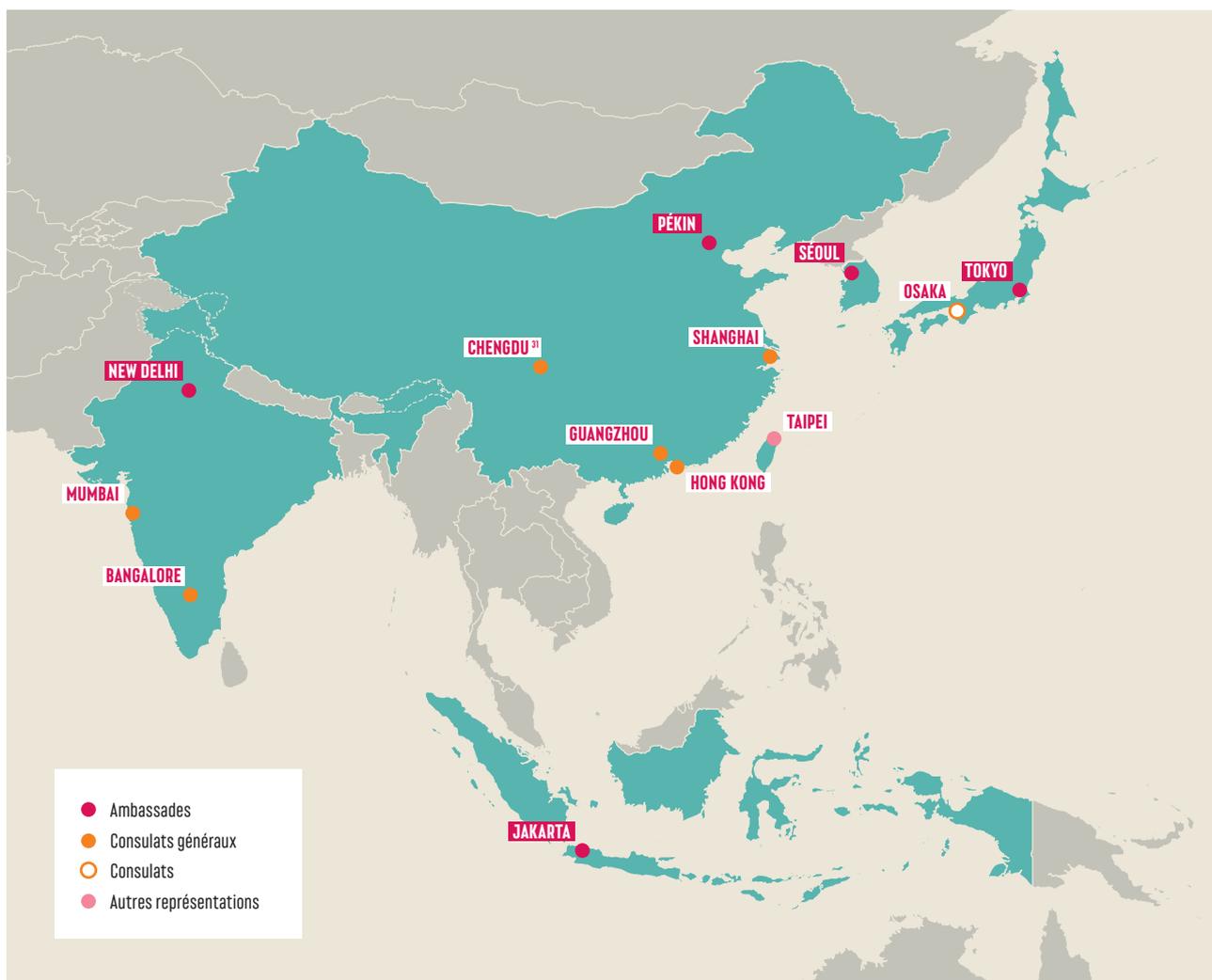


Figure 13 : Carte des représentations suisses dans la région Asie G20

Les frontières et noms indiqués, ainsi que les désignations figurant sur les cartes, n'impliquent ni reconnaissance, ni acceptation officielle par la Suisse.

31 Le Consulat général de Suisse à Chengdu est fermé temporairement à la date de la publication de cette stratégie.

## Liste des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange	IDH	Indice de développement humain
AIIB	Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures ( <i>Asian Infrastructure Investment Bank</i> )	MNA	Mouvement des non-alignés
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique ( <i>Asia Pacific Economic Cooperation</i> )	NNSC	Commission de supervision des nations neutres ( <i>Neutral Nations Supervisory Commission</i> )
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est ( <i>Association of Southeast Asian Nations</i> )	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
AUKUS	Partenariat de sécurité trilatéral ( <i>Australia-United Kingdom-United States-</i> )	OMC	Organisation mondiale du commerce
BRI	Belt and Road Initiative	OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
BRICS	Association d'États (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Iran, Émirats arabes unis, Indonésie; situation en janvier 2025)	ONU	Organisation des Nations Unies
CHF	Franc suisse	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	PCC	Parti communiste chinois
FMI	Fonds monétaire international	PIB	Produit intérieur brut
G7	Groupe des sept grandes économies avancées (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni)	PME	Petites et moyennes entreprises
G20	Forum intergouvernemental composé de dix-neuf des pays aux économies les plus développées	PTPGP	Accord de partenariat transpacifique global et progressiste
GESDA	Geneva Science and Diplomacy Anticipator	Quad	Dialogue quadrilatéral pour la sécurité R&D Recherche et développement
GTID	Groupe de travail interdépartemental	RCEP	Partenariat économique régional global ( <i>Regional Comprehensive Economic Partnership</i> )
IA	Intelligence artificielle	SECO	Secrétariat d'État à l'économie
		SPE	Stratégie de politique extérieure 2024–2027
		2024–2027	
		UE	Union européenne
		USD	Dollar américain ( <i>United States Dollar</i> )

## Glossaire

Un glossaire régulièrement mis à jour des termes de politique étrangère est disponible sur le site Internet du DFAE. Le [glossaire](#) des stratégies vise à contribuer à une compréhension commune des termes utilisés.







## Impressum

Édition :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE  
3003 Berne  
[www.dfae.admin.ch](http://www.dfae.admin.ch)

Date de publication :

20 juin 2025

Conception :

Audiovisuel DFAE, Communication DFAE, Berne

Photo de couverture :

Vue du parc Panmen depuis la pagode Ruiguang, © shutterstock.com

Cartes :

Les frontières et noms indiqués, ainsi que les désignations figurant sur les cartes, n'impliquent ni reconnaissance, ni acceptation officielle par la Suisse.

Cette publication est aussi disponible en allemand, italien et anglais et peut être téléchargée sous le lien [www.dfae.admin.ch/strategies](http://www.dfae.admin.ch/strategies).

Berne, 2025 / © DFAE

